

**RECHERCHES
REGIONALES**

Alpes-Maritimes

et

Contrées limitrophes

SOMMAIRE

**35^e année
1994 – N°1
Janvier-mars**

125

- L'exode des émigrés niçois. Fin septembre 1792
par Mgr Denis GHIRALDI p. 2
- La communauté protestante à Nice dans les années
1850
par Yves HIVERT-MESSECA p. 15
- La cueillette des fleurs dans la région de Grasse de
1900 à nos jours
par Valérie BIA p. 30

L' EXODE DES EMIGRES NIÇOIS FIN SEPTEMBRE 1792

RACONTE PAR UN TEMOIN OCCULAIRE L'ABBE GOURGON

PAR DENIS GHIRALDI

L'abbé Gourgon, prêtre distingué du diocèse d'Agde, était depuis 1783 vicaire à Saint-Louis de Sète dont il devait en devenir le pasteur plus tard à son retour d'émigration. Le refus de prêter le serment de fidélité à la Constitution civile de clergé, exigé par l'Assemblée Constituante le 27 novembre 1790, le contraignit à l'exil. Il raconta dans ses lettres comment il recula jusqu'à la dernière heure la fatale échéance et quelles furent ses pérégrinations. Il partit de Sète pour Nice où il séjourna jusqu'à l'entrée des troupes du général Danselme; il suivit l'exode du 29 septembre 1792, traversa les Alpes, se rendit à Turin, à Plaisance, à Parme; repoussé de ville en ville par les autorités locales, il trouva finalement asile assuré dans les Etats pontificaux, à Macerata.

Pendant tout le cours de cette odyssée, l'abbé Gourgon écrivit à des parents ou à des amis et eut la bonne fortune de recevoir des réponses. Il conserva soigneusement sa correspondance, ses rapports de l'exil, en fit de sa main une copie nouvelle dans le calme du presbytère où s'acheva sa carrière, heureux de reprendre et d'annoter le manuscrit qui se rattachait aux années d'épreuves de sa jeunesse et à la période tragique de sa vie.

Cette intéressante narration comprend donc le récit de son départ d'Agde et de son voyage maritime jusqu'à Nice qu'il atteignit avec quatre confrères le mardi 14 août 1792, de longues pages sur la vie à Nice en cette période cruciale d'août et de septembre 1792 remplies de détails inédits, un long développement sur l'exode de fin septembre 1792 que seul nous retiendrons ici, enfin un substantiel rapport sur son séjour à Turin puis à Macerata dans les Etats de l'Eglise.

Les inquiétudes de l'Abbé Gourgon

Quand il fut établi à Nice, Gourgon se rendit vite compte que les nouvelles venues de France étaient de jour en jour plus alarmantes. Le décret du 18 août avait achevé d'anéantir les congrégations, celui du 26 du même mois frappait ou menaçait de proscription le clergé séculier tout entier. Aussi de nouveaux flots de fugitifs franchissaient-ils la frontière. Gourgon écrivait alors à l'abbé Michel, un de ses confrères qui avait déjà rejoint Rome:

Ceux-ci (c'est-à-dire les nouveaux arrivants) sont les avant-coureurs de bien d'autres, car ils disent que le décret est si terrible que peut-être il ne restera pas un seul prêtre catholique en France... Il en arrive toujours..., et on ne sait plus où les loger. Je suis moi-même et mes compagnons si à l'étroit que demain nous prenons un nouveau logement dans la belle place Victor (1). Il faut, à la vérité, monter près de cent marches pour arriver au troisième étage, mais nous nous en consolons parce que nous Jouirons de tout un appartement, au nombre de douze, et nous ferons nous-même notre dépense...

Je ne renonce pas, néanmoins, au projet d'aller au plus tôt à Borne, et peut-être sera-ce avant la fin de ce mois (2). Je vis toujours dans l'espérance que nous nous verrons dans le courant de l'hiver, c'est là ce que nous font entendre ceux qui prétendent tenir le fil des affaires actuelles...

On sait quelles étaient alors les illusions des émigrés. Pour un grand nombre d'entre eux, la crise devait n'être qu'une bourrasque: - plusieurs prêtres même n'avaient emporté que le bréviaire de la saison et l'espoir d'un prochain retour leur faisait hésiter à s'éloigner de la frontière. Telle était sans doute l'impression de M. Bellenger, grand vicaire du diocèse d'Agde, toujours réfugié à Nice. Plein de respect pour ce supérieur, l'abbé Gourgon tenait à n'agir qu'avec son approbation. Aussi ne tarda-t-il pas à l'entretenir de ses projets.

Le dimanche 23 septembre, Gourgon détailla à l'abbé Michel la suite des événements:

Je fus trouver M. Bellenger pour lui faire part de mes projets, espérant qu'il se déterminerait à faire le voyage de Rome avec moi. Non seulement il l'a refusé, mais il m'a fait entendre que ma résolution lui déplaisait. Comme j'ai toujours respecté ses avis et que depuis quatorze ans je le considère comme mon propre père, je me suis déterminé à subir le sort qui nous menace ici, car je vois faire des dispositions qui annoncent quelque attaque prochaine, et les nouvelles qui viennent de France ne font qu'en parler. Il m'a donc fallu dévorer le chagrin que j'ai eu de ne pouvoir vous aller trouver, et je n'ai pu voir sans regret partir pour Civita-Vecchia, hier au soir, une tartane sur laquelle se sont embarqués une vingtaine de nos prêtres français, parmi lesquels Dom Baldi, chartreux, que je vous recommande si vous le voyez à Rome. Il m'a fortement sollicité, tandis qu'il en était encore temps, d'être du nombre des pèlerins. Mais la peur de déplaire à mon grand vicaire a vaincu en moi le désir de visiter sitôt les tombeaux des Saints Apôtres. Néanmoins, ce qui est différé n'est pas perdu, et peut-être au moment où vous vous y attendrez le moins, je serai auprès de vous.

*Tout est ici en prières depuis quelques jours. Dans toutes les églises de Nice, on donne tour à tour la bénédiction du Très Saint-Sacrement, à laquelle je vois un peuple immense, et l'on a commencé dans celle des Dominicains (3) une neuvaine solennelle, à laquelle assistent régulièrement presque tous les Français, tant ecclésiastiques que séculiers. Immédiatement avant la bénédiction, un des Dominicains français retirés dans le couvent fait un sermon. J'en ai déjà entendu deux dont j'ai été satisfait, mais je le suis encore plus de la ferveur qui anime tout le monde, car on croit le péril de la ville imminent. Cette neuvaine a été accompagnée, hier au soir, d'un spectacle vraiment touchant. La comtesse *** a fait, à la porte de l'église, la quête pour vingt-cinq de nos confrères, auxquels des voleurs de mer n'ont laissé absolument que les habits qu'ils portaient et qui, arrivés ici, n'ont su ni où aller sans argent, ni comment faire pour manger...*

Après avoir fait le récit de ce pillage et celui d'un drame qui se passa à Antibes, Gourgon continuait:

On parle ici d'un massacre de prêtres fait à Paris au commencement de ce mois, mais je n'en sais aucun détail (4).

Il nous a été permis, ces jours derniers, d'embrasser le reste de nos prêtres du diocèse d'Agde, car, après ceux-ci, il y en doit rester bien peu. Les derniers arrivés sont MM. les chanoines de la cathédrale Bourbon et de Cugis, et le vénérable Plégat, hebdomadier. Celui-ci était dans le cas de l'exception du décret, puisqu'il est octogénaire et, de plus, incapable de faire un pas sans secours. Néanmoins, il a voulu embrasser sa maison, passer les mers et se réunir à ses amis et confrères exilés. Nous avons été surpris de le voir paraître. Comme on l'avait porté au vaisseau pour l'embarquement, ainsi nous l'avons vu porter dans son logis.

En vérité, son courage nous a tous confondus, et il n'y, a personne qui, en le voyant, s'occupe de ses propres besoins.

Je ne sais de quoi nous sommes ici menacés, mais j'aperçois de grands mouvements. Il vient d'arriver un général du roi de Sardaigne, précédé de quelques troupes, tant de cavalerie que d'infanterie, et on a donné des fusils à un grand nombre d'habitants. Une frégate qui, depuis quelques heures, a paru à la hauteur du port, et qu'on a reconnue pour française, donne lieu de suspecter quelque prochaine entreprise, et quoique le roi de Sardaigne soit en paix avec la France, je vois faire des dispositions qui n'annoncent rien de bon. Je vois des personnes se parler à l'oreille; nos évêques me paraissent tristes (5) et tous les émigrés se rassemblent et font des soldats. Ils ont même pris la cocarde blanche, ce qui ne leur avait pas encore été permis. Nous saurons bientôt tout ce que ceci signifie.

En attendant, nous vivons tranquilles, nous continuons à admirer ce pays-ci et voyons faire la vendange, ordonnée expressément par les magistrats. Elle doit être finie avec le mois de septembre, et quiconque aura encore des raisins en campagne le 1er octobre n'aura pas droit de se plaindre s'ils lui sont volés. Je doute que cette précaution ait pour unique fin les vols continuels que font les soldats. Je vous ferai savant de tout, si le mystère vient à se découvrir...

Le "mystère" se découvrit bientôt, et, sans être grand prophète, on pouvait dès lors prédire aisément ce qui arriverait. Le plan de Dumouriez, qui visait à donner à la France ses limites naturelles, devait diriger le premier effort des armées sur les Alpes, en même temps que sur le Rhin. Déjà le général de Montesquiou était entré en Savoie et occupait Chambéry, et le général Danselme, son lieutenant, appuyé par l'escadre, avait établi son camp près de Var. Sur deux points à la fois les forces françaises entamaient les Etats de Victor Amédée.

Le départ précipité de Nice

Mais laissons parler l'abbé Gourgon qui, dans sa lettre du 8 octobre adressée de Turin à l'abbé Michel à Rome, donne le récit des tristes événements de l'exode de fin septembre:

"J'étais à Nice vendredi il y a huit jours, et me voici dans la capitale du Piémont depuis hier matin, jour de Notre-Dame du Rosaire. Ayez un peu de patience si vous voulez que je vous raconte le motif qui m'a conduit dans une des plus belles villes d'Italie.

Vous vous souviendrez que dans ma dernière lettre je vous parlais d'une frégate française qui avait paru à la hauteur de Nice. Le mardi 25 septembre elle disparut; mais le lendemain, dans l'après-midi, non seulement nous la revîmes, mais encore elle fut suivie de plusieurs vaisseaux et frégates que nous voyions très distinctement se montrer tour à tour et doubler le cap de Grimaldi. J'aperçus sur la physionomie des Nissards que cette apparition leur déplaisait. Dès ce moment, les mouvements du port et des batteries augmentèrent. On sortit des boulets des magasins, on prépara des forges pour les faire rougir, et les mèches furent allumées. On apporta trois pièces d'artillerie sur l'éminence qui coupe Nice en deux, où était jadis le château, et tout le monde fut attentif. L'escadre française (6), composée de cinq vaisseaux de ligne et de quelques frégates, jeta l'ancre vis-à-vis du port, hors de la portée du canon, et demeura dans la même position toutes les journées du 27 et du 28 septembre. Les Juifs, mieux instruits que personne des projets des Français, voulaient embarquer tous leurs effets et aller à Gênes; mais on leur en fit la défense.

En attendant, je vis qu'on emportait les archives de la ville, qu'on vidait certains magasins militaires et qu'on dépouillait entièrement plusieurs quartiers des soldats. Le 28, dans la matinée, je vis des gens se parler à l'oreille, parmi lesquels plusieurs Français, prêtres et séculiers, mais rien ne se publiait. Seulement, le curé d'Aigues-Mortes, Tourette, qui était réfugié à Nice avant moi, me confia qu'il allait partir et me pria, supposé que j'en fisse autant, de remettre sa malle à une personne que je connaissais et qui avait notre confiance. Tout cela ne m'annonçait rien de bon. Néanmoins, je ne pouvais comprendre encore le péril qui nous menaçait.

Ce jour-là, avant midi, il y eut une fausse alarme. On publia que les soldats français qui composaient la garnison de Monaco s'avançaient par les montagnes contre Nice. On envoya faire la découverte, et un émigré qui commandait le détachement des bourgeois retourna peu d'heure après, en assurant qu'il n'y avait rien à craindre (7).

Je le croyais; mais, voyant que plusieurs de mes confrères et autres prenaient le chemin du Piémont, je résolus de faire un paquet propre à porter sur le dos, afin de me retirer dans les montagnes, supposé que Nice vint à être attaquée par mer. Pendant que je me livrais à mes réflexions, j'entendis un coup de canon, suivi d'un cri général de toutes les femmes du quartier où j'étais logé. A ce cri, je courus dans la rue et les vis égarées, allant de côté et d'autre, criant miséricorde et se persuadant que l'attaque qu'on redoutait tant allait commencer. Je les consolai autant que je pus et pris la route de la mer pour voir ce qui se passait. Chemin faisant, je vis une foule de gens armés courir vers les prisons publiques. J'en demandais le sujet, et l'on me répondit que le coup de canon avait été un signal aux prisonniers de rompre les portes qui les resserraient et de crier: "Vive la liberté !"

Arrivé sur le boulevard, je vis très distinctement, avec la foule curieuse, une chaloupe qui était partie de l'escadre s'avancer sur Nice. Le coup de canon qui avait épouvanté tant de femmes n'avait été qu'un signal pour venir parlementer avec le commandant de la ville. Au bout d'une heure, nous vîmes débarquer un officier de marine avec une petite suite, lequel fut conduit par une garde d'honneur ou de précaution chez le gouverneur (8). La conférence fut courte. Il demanda que la ville fût livrée aux Français et que le consul de cette nation lui fût consigné (9). Tout fut accordé, et l'officier, étant remonté sur la chaloupe, repartit demi-heure après.

Cependant, la conférence faisait le sujet de la curiosité générale. Je fus dans une ignorance parfaite du résultat; seulement j'entendis le major de la place dire à quelques personnes que la ville ne pouvait pas se défendre quatre jours. Cela ne m'éclaira pas davantage. Arrivé à la place Victor pour me disposer à souper, je vis une foule immense de personnes qui prenaient le chemin du Piémont, et l'on m'assura que la troupe partait. Je la vis, en effet, défiler à l'entrée de la nuit, tant l'infanterie que la cavalerie. Je ne savais qu'imaginer et mes compagnons de voyage n'étaient pas mieux instruits. L'abbé de Cugis et moi, nous allâmes chez l'évêque de Fréjus (10) qui était logé à côté de nous, afin de nous assurer du sujet de ce changement dans les affaires de la ville. Nous ne trouvâmes que sa sœur, laquelle était fort occupée à ramasser les effets précieux pour s'en aller. Elle nous annonça que l'évêque était parti à pied avec un domestique depuis plus de trois heures. Nous voulûmes, malgré cela, demeurer dans notre ignorance, et nous allâmes fort tranquillement nous mettre à table pour souper. Nous n'eûmes pas le temps de le finir. Un jeune homme de la ville qui nous connaissait vint nous trouver et nous annonça qu'il fallait partir tout de suite, que la troupe sarde se retirait, que les Français allaient venir et que la ville allait leur être consignée.

Je vous laisse à penser si à cette annonce Je fis le boiteux /... Je courus à mon logement, mis sur mon dos le paquet que j'avais préparé, je confiai ma malle à une femme qui logeait dans la même maison, et je pris le chemin du Piémont comme tous les autres. J'eusse désiré trouver une monture ou une charrette pour emporter tous mes effets, mais la troupe s'était saisie de tout, de sorte qu'il fallut que j'en chargeasse mon dos.

Je voudrais, mon cher confrère, pouvoir vous peindre cette fuite de Nice avec toutes ses circonstances, mais cela m'est impossible. Imaginez-vous ce que peut produire dans une ville très peuplée et assez grande une terreur panique, et ne craignez point d'exagérer dans vos idées.

Je puis assurer que j'ai vécu encore au-delà de ce que peut inventer une imagination vive et altérée. J'ai vu des quartiers entiers, où il n'y avait pas une Ame à huit heures du soir. Dans les autres, je ne voyais que des femmes et des hommes courir çà et là avec des paquets sur leur dos, suivis de leurs enfants et portant ceux à qui l'âge ne permettait pas de marcher. Tout le long du chemin, je vis le même spectacle de gens qui fuyaient avec précipitation et qui, au lieu de suivre le grand chemin, gagnaient les montagnes. La plupart pleuraient et s'imaginaient que les Français, entrés déjà dans leur ville, allaient les égorger; mais les Français étaient encore dans leur camp de Saint-Laurent, et ils n'entrèrent dans Nice que le lendemain, vers les dix heures, ainsi que me l'a assuré un prêtre qui s'y trouvait encore et qui eut à peine le temps de prendre la fuite avec un compagnon...

Il en fut ainsi, en effet et c'est dans une ville évacuée par les troupes ennemies que l'armée française fit son entrée. Depuis longtemps déjà, comme le rappelle la correspondance de M. Gourgon, de vagues inquiétudes régnaient à Nice. On y connaissait les projets militaires de la France, et le bruit des succès des armées françaises, joint à celui des violences qui se commettaient à l'intérieur, agitait tous les esprits. Mais la panique chez les honnêtes gens qui redoutaient les Français, et l'audace des fauteurs de désordre qui les espéraient, n'étaient guère faites pour préparer un terrain solide à la résistance.

Tout à coup on annonça l'approche du général Danselme. Le corps qu'il commandait ne se composait que de huit à dix mille hommes; la rumeur publique, si puissante chez les populations méridionales, n'en parlait pas moins de plusieurs camps établis sur le Var, d'une grande armée de 40 000 "soldats" prêts à fondre sur la ville. A ces forces, le général de Courten, gouverneur de Nice, ne pouvait opposer que deux à trois mille hommes de troupes régulières, en plus du régiment de milice provinciale qui comprenait environ 2700 miliciens. Des renforts avaient été demandés; quelques batteries, dressées à la hâte, pourraient appuyer un moment la défense; mais comment tenir devant des ennemis aussi nombreux, aussi audacieux, et que la victoire semblait désormais conduire ? Puis, pendant que l'on s'efforcerait de protéger les frontières l'ennemi ne trouverait-il pas, au sein même de la cité, un secret et puissant soutien ? La foule était déjà houleuse, les Marseillais y comptaient de nombreux partisans: on pouvait tout craindre.

Sur ces entrefaites, l'amiral Truguet, agissant de concert avec Danselme faisait mouiller ses douze vaisseaux de ligne ou frégates à une demi-portée de canon de la ville. Faudrait-il donc, impuissants à se défendre sur terre, tenter encore de résister à la mer ? On ne le pensa pas, et au parlementaire envoyé par l'amiral Truguet, il fut répondu, comme l'a dit M. Gourgon, par l'acceptation immédiate de ses conditions.

L'armée sarde, néanmoins, ne renonçait pas à combattre, mais abandonnant sa première ligne défensive, marquée par le Var, elle se retranchait derrière celle que formaient dans les montagnes L'Escarène, Sospel, et surtout Saorge, camp réputé imprenable. On neutralisa les batteries de la côte, et la garnison sortit, dans la nuit du 28 au 29 septembre, par la route qui conduit à Tende.

Aussitôt, dans Nice que les Sardes avaient abandonnée, que les Français n'occupaient pas encore, la populace, libre de toute entrave, jeta partout le désordre et l'épouvante. Les émigrés, au nombre de 3 000 environ, cherchèrent à fuir avec leurs familles; les Niçois ne voulurent pas davantage demeurer, les uns prirent la voie de terre, les autres descendirent vers la mer pour s'y embarquer avec leurs effets les plus précieux, mais l'escadre s'y opposa et les marins en profitèrent pour piller. Au milieu de cette confusion et de ce bouleversement devant lesquels les autorités étaient impuissantes, la pensée vint à quelques-uns de recourir au général Danselme lui-même, auquel d'ailleurs la ville était déjà virtuellement remise, et une députation se rendit auprès de lui pour le prier de venir en grande hâte rétablir l'ordre.

C'était lui donner beau jeu. Il passa aussitôt le Var à la tête de 4 000 hommes et entra à Nice, aux acclamations de tous les partis; la canaille applaudissait, comptant qu'il sanctionnerait ses excès, les honnêtes gens dans l'espoir qu'il les en garantirait.

Ceux d'entre les magistrats qui n'avaient pas quitté la ville se portèrent au devant du général pour lui en remettre les clés. L'évêque de Nice, par esprit de conciliation sans doute, s'était joint à eux. Pour les premiers, Danselme eut de bonnes paroles, il n'en fut pas de même pour Mgr Valperga.

Le tragique exode vers l'Italie

L'abbé Gourgon quitta donc Nice le vendredi soir 28 septembre:

Avant de partir, il avait été résolu - écrit-il - entre tous ceux qui composaient la société dont j'étais membre, d'aller droit à Turin. Il fut en même temps résolu de ne pas se séparer. J'étais d'abord de ce dernier sentiment; mais, voyant qu'il n'était pas possible d'aller à leur pas, plusieurs n'étant point faits à la marche, je les abandonnai et me mis à marcher d'un pas aussi précipité que me le permettait le fardeau que je portais sur mon dos. La lune éclairait l'atmosphère, le temps était beau, de sorte que je ne sentis d'abord aucune incommodité; au contraire, il m'était par là permis de reconnaître bien des confrères qui m'avaient précédé et que je laissais derrière moi sans scrupule, lorsqu'ils ne marchaient pas à mon gré. Les fuyards qui avaient pris le chemin du Piémont étaient bien 4 000, sans compter la troupe, et cette foule immense me fit faire la réflexion que, vu le nombre considérable qui m'avait précédé, je manquerais de pain si je ne me hâtais pas d'être des premiers. Dans cette résolution, je doublai le pas; j'achetai du pain pour un jour et demi dans une maison située sur la route, où je vis que d'autres faisaient leur provision, et, quoique la troupe sarde m'eût précédé de deux heures, je me trouvai à peu de distance de l'arrière-garde un peu au-delà du village appelé La Trinité.

Lorsque je fus arrivé sur le bord d'une petite rivière qui se jette dans la Paglion (11), j'entendis une fusillade assez considérable. Je crus que c'était une décharge que les soldats formant l'arrière-garde avaient voulu faire, ou pour se divertir ou pour donner quelque signal.

Quatre minutes après j'en entendis une autre encore plus forte. La nuit et la distance ne permettaient pas d'en savoir davantage; mais, lorsque je fus parvenu au lieu où la première décharge s'était faite, je vis, avec le secours de la lune, des gens courir sur la colline qui est très élevée en ce lieu-là à main droite, et le chemin jonché de fusils, de sacs, de soldats, de gibernes et de pains de munition ! Je vous l'avoue naïvement: à ce spectacle, neuf pour moi, j'imaginai que les soldats avaient laissé là leurs effets pour aller se reposer sur la colline.

Je ne fus pas longtemps dans cette erreur, et j'appris que la méprise avait failli causer un massacre entre l'arrière-garde et le corps principal de la troupe. Heureusement pour les uns et pour les autres qu'ils avaient fuit à la première décharge...

Voici le fait. L'arrière-garde, comme je vous l'ai déjà dit, était formée du régiment de Lombardie, soit qu'il allât plus vite que le corps principal, soit que celui-ci eût fait halte, ils s'approchèrent tellement l'un de l'autre qu'ils purent se voir sans se reconnaître. L'arrière-garde, croyant que c'était un corps de Français qui venait leur couper la retraite, ainsi que la peur le leur avait persuadé, fit feu, et le corps principal, croyant que l'arrière-garde n'était autre chose que des Français qui le poursuivaient, riposta. Heureusement, il n'y eut que deux blessés. Ce fut un prodige que personne n'y périt. Il y avait entre l'un et l'autre corps au moins 300 personnes, hommes ou femmes, qui, comme moi, gagnaient le Piémont. Aucun ne fut blessé; mais dans le premier mouvement de l'épouvante, ils se jetèrent tous du

côté gauche de la rivière du Paglion, où plusieurs reçurent en sautant quelques contusions. C'était une chose déplorable de voir des dames émigrées, peu accoutumées à la marche, être obligées de faire encore plus d'une lieue pour arriver à L'Escarène, afin de faire sécher leurs jupes, imbibées d'eau qu'elles étaient jusqu'à la ceinture. Plusieurs de mes amis s'y trouvèrent pris, et ils en étaient encore transis de peur le lendemain.

Telle fut l'épouvante d'une comtesse dont j'ai oublié le nom, qu'elle fut prise des douleurs de l'enfantement et, portée dans une maison de campagne, elle mit au monde un enfant qu'elle ne put faire envelopper que d'une vieille serviette qui lui fut donnée, car, presque tout le monde allant à pied, il avait fallu laisser tout à Nice. Les effets qui y furent abandonnés par les émigrés et les prêtres français étaient très considérables, et ce ne sera pas une petite prise pour nos gardes nationaux !...

Après avoir gravi, péniblement le col de Braus qui sépare L'Escarène de Sospel, les fugitifs, auxquels s'était joint l'évêque de Fréjus (Mgr de Bausset), entendirent tout à coup au loin tirer le canon, ce qui leur fit juger que les Français étaient entrés dans Nice. Ils avaient marché toute la nuit et leur fatigue était extrême.

J'eusse bien voulu trouver de l'eau pour me rafraîchir, ajoute le narrateur..., mais un soleil ardent nous brûla pendant plus d'une heure encore qu'il fallut pour contourner une montagne escarpée que nous avions à main gauche... Je n'en pouvais presque plus, et je ne marchais que par force. On était alors à l'entrée de la gorge qui conduit à Saorgio, étroite et sombre, enfermée entre deux montagnes à pic qui faisaient peur. Le chemin s'y frayait difficilement passage, resserré à droite par un torrent (12), à gauche par un quartier de roche noire comme du charbon, et, sur la hauteur, un vieux château fort, de style oriental, se dressait fièrement, armé de canons qui surveillaient ce périlleux défilé.

C'était dans cette forte position que l'armée sarde allait s'établir; les émigrés n'avaient donc pas grande chance d'y être les bienvenus. Néanmoins, comme la route était longue et la chaleur très forte, M. Gourgon et ses compagnons d'infortune tentèrent l'aventure, ils furent déçus:

Maudit village ! Je l'appelle ainsi parce qu'il acheva de me lasser et que nous y fîmes très mal reçus. D'abord, l'aubergiste chez qui on nous conduisit nous fit des politesses; nous lui demandâmes à coucher: il n'y avait pas de lits. "Apportez-nous de la paille, lui dis-je, cela nous suffit". Il obéit, et nous nous mîmes à table pour nous rafraîchir. A peine avions-nous mis du vin dans nos verres que nous vîmes arriver un ordonnance du commandant du fort qui nous enjoignit de partir tout de suite. Nous voulûmes lui représenter notre lassitude, ce fut en vain; il nous dit que l'ordre était pressant et qu'il fallait décamper au plus vite si nous ne voulions y être contraints par la force... On nous consola un peu en nous assurant qu'au bas de la montagne nous trouverions un village et des auberges. Nous allâmes donc joindre le grand chemin et arrivâmes, en effet, sur les cinq heures et demie à Fontan. Je croyais aller prendre du repos dans un lit qui avait été préparé pour moi et mes deux confrères, lorsque l'arrivée d'une dame de qualité, encore plus fatiguée que nous, nous obligea à le lui céder. Notre refuge fut un petit magasin plein de foin et de paille, où nous allâmes nous coucher avec sept ou huit personnes qui avaient soupe avec nous. Je crois que sous ledit magasin il y avait encore plus de gens qui s'y étaient couchés. Il ne me fut pas possible de dormir, et une pluie qui commença à tomber vers les neuf heures vint nous déranger, parce que l'eau passait à travers le toit qui nous couvrait. Je commençais néanmoins à m'endormir, lorsque Durand me dit qu'il était temps de reprendre la route, attendu qu'il était cinq heures du matin. A ces mots, chacun se leva; nous descendîmes dans la rue par une échelle, et je vis que nous avions été trompés, en regardant ma montre qui ne marquait que dix heures! Je fus tenté de

retourner sur ma paille, mais il n'y avait pas moyen, parce que la troupe sarde qui arrivait devait occuper à Fontan tout ce qu'il y avait de logeable. Nous nous mêmes donc en route, encore plus fatigués que lorsque nous avions été nous reposer....

Heureusement un muletier passa, il offrit sa bête à Gourgon et aux compagnons de son groupe qui s'en servirent de monture à tour de rôle jusqu'à Tende. Ils y arrivèrent vers les deux heures du matin. La pluie tombait, ils ne voulurent pas continuer leur route seuls dans la nuit ténébreuse, ils apprirent d'ailleurs que deux prêtres téméraires, ayant voulu braver la tempête en montant vers le col, venaient d'y perdre la vie.

Il n'y avait qu'une auberge sur la grande route; nous y entrâmes et n'y trouvâmes plus ni pain, ni vin, ni lits. Nous vîmes seulement plusieurs chambres pleines d'hommes et de femmes aussi fatigués que nous et qui essayaient de dormir sur des matelas étendus sur le pavé. Du nombre était l'évêque de Fréjus, qui n'avait pas le courage de parler. Nous nous assîmes et passâmes ainsi le reste de la nuit... Lorsqu'il fit jour... nous pensâmes à chercher un autre logement. C'était d'autant plus nécessaire que la foule commençait à paraître, et, de plus, l'avant-garde de la troupe sarde étant arrivée, les officiers s'emparèrent de l'auberge et en chassèrent sans pitié tous les Français qui s'y trouvaient, mirent deux sentinelles à la porte pour empêcher qu'on ne pût y pénétrer, et le commandant, à son arrivée, fit même publier la défense de les garder dans d'autres maisons, voulant qu'ils partissent aussitôt de la ville. Il ne fut pas obéi sur cet article. Néanmoins, il y en eut beaucoup qui continuèrent leur voyage... C'était un dimanche, trentième jour. du mois de septembre.. Nous allâmes assister à la messe de paroisse, après laquelle nous nous aperçûmes que le sacristain faisait sortir tout le monde pour fermer l'église. Le curé avait sans doute peur qu'on n'y allât prendre logement.

D'après ce qu'on m'a raconté, il doit être un rustre et un ignorant. L'évêque de Fréjus ne sachant où loger, alla chez lui pour lui demander un asile. Non seulement il le lui refusa, mais encore il lui reprocha d'être Français et de n'avoir pas prêté le serment. L'évêque, étourdi de cette réception peu charitable, se retira et trouva plus d'humanité chez une bonne bourgeoise qui, dans cette ville, tenait le premier rang, car cette ville, qu'on veut bien ainsi nommer, est peut-être le plus maudit village ou bourg que j'aie jamais vu. Elle est bâtie sur le penchant d'une montagne toute couverte d'ardoises et ayant vers le midi une foule de galerie ou balcons en bois travaillé grossièrement, de sorte qu'à une certaine distance, en voyant Tende, on croit voir l'habitation de tous les charbonniers des montagnes qui l'entourent.

Dans l'après-dinée, nous vîmes arriver un chevalier de Halte provençal, avec sa nièce et un domestique (13). Nous en fûmes enchantés. Nous lui cédâmes la chambre qui nous avait d'abord été désignée, ce qui nous fit faire sa connaissance, et sa compagnie ne fut pas pour nous d'un petit soulagement. Quand la nuit fut venue...; nous fûmes prendre un peu de repos, mais quel repos ! Sur un demi-pan de paille étendue sur le pavé, n'ayant qu'une vieille couverture pour garantir la moitié du corps du froid. Pour surcroît d'infortune, il s'éleva un terrible ouragan, qui ouvrait tantôt la porte qui donnait vers le midi sur une de ces galeries de bois, tantôt celle par laquelle nous étions entrés dans notre cahute, et il n'y avait pas moyen de les tenir fermées, faute de serrures ou de verrous. De plus, la pluie nous tombait tantôt sur la tête, tantôt sur le reste du corps, parce que le toit était mal fabriqué. Comment dormir avec tant d'incommodités, auxquelles il faut ajouter les éclairs très fréquents et le bruit réitéré du tonnerre.

Jamais je n'ai passé une nuit aussi cruelle. Aussi fus-je prompt à aller trouver notre cabaretière vers les quatre heures du matin, pour lui acheter dix à douze livres de pain, qu'elle avait cuire à demi. Encore un quart d'heure plus tard et il ne m'eût pas été

possible d'en avoir, parce que les soldats l'emportèrent presque tout, pour aller le vendre à leur profit aux pauvres Français, nos confrères et autres, en leur faisant payer bien chèrement. Il y en eut qui furent obligés de donner un écu de trois francs pour avoir un petit pain d'une livre, et encore quel pain !... un mélange de seigle et de châtaignes!...

Le lundi, premier jour d'octobre, la pluie continuait de tomber et l'ordre à tous les Français de partir fut renouvelé. Je ne sais s'il y en avait beaucoup qui obéissaient. Je sais bien que j'en voyais, au contraire, arriver à chaque instant, mouillés de manière à faire pitié. Nous reçûmes chez nous deux amis, les sieurs Delabanquière et La Sablière, bénéficiaires d'Agde. Nous aurions voulu en faire autant pour M. Bellenger et sa compagnie, qui arrivèrent vers midi, mais le logement ne le permettait pas. D'ailleurs, notre hôte ne permit qu'à peine l'entrée de la maison aux deux amis. Encore me demanda-t-il sérieusement si nous lui paierions le logement, en se plaignant du départ de quelques Piémontais ou Nissards qui avaient disparu dans la nuit sans lui dire adieu. Je lui promis de le bien récompenser avant de le laisser, et il ajouta foi à ma parole.

Quelle journée ennuyeuse ! Toujours la pluie, toujours l'esprit rempli de la crainte d'être chassé. Le soir venu, notre cabaretier nous proposa d'aller dormir dans son grenier à foin situé sur l'écurie.

La proposition ayant été acceptée, il nous y conduisit de nuit pour n'être point aperçus, et nous y trouvâmes déjà sept ou huit personnes, parmi lesquelles une Nissarde et sa fille, laquelle ne fit que jaser durant toute la nuit, hors quelques intervalles durant lesquels le sommeil sans doute les obligeait au silence. Malheur à quiconque osait alors dire un mot ! elle faisait un tapage affreux. Aussi, le lendemain qui fut encore un jour de pluie, nous résolûmes de reprendre notre grenier, où nous dormîmes un peu plus tranquillement.

Enfin, le mercredi 3 octobre, une journée superbe nous invita à abandonner une ville où nous avions couru le risque de mourir de faim; aussi, après avoir payé notre hôte et nous être pourvus de châtaignes bouillies au lieu du pain qui manquait ce jour-là presque à tout le monde, nous nous mîmes en marche vers le col de Tende, à huit heures du matin...

Enfin, la liberté !

L'ascension fut longue et l'abbé Gourgon, peu accoutumé à gravir de si hautes montagnes, y découvrait à chaque pas de nouvelles merveilles.

Par cette belle et pure matinée d'automne, dans ce magnifique paysage alpestre, il s'enivra d'air et de lumière et oublia pour quelques heures l'angoisse de sa situation. La vieille route qui conduit au col de Tende par une suite de soixante-dix lacets, couverte alors de plusieurs milliers de personnes, lui sembla un serpent en marche. Plus loin, ce furent les torrents rapides, divisés d'abord en plusieurs ruisseaux et se réunissant ensuite, qui lui rappelèrent le chandelier à sept branches; ailleurs, des avalanches dont il voyait les traces. Alerté et vif, il avança d'un pas rapide, faisant route tantôt avec des muletiers, tantôt avec des soldats et des officiers, entrant en conversation avec eux sur l'affaire de Nice, sans pouvoir en tirer d'autre vérité, si ce n'est qu'il y avait eu une trahison.

J'étais parvenu au sommet, sans découvrir encore ce qu'il y avait au-delà de la montagne, lorsque j'entendis des soldats qui me précédaient criant r "Piemonte, Piemonte !". Je ne fus pas longtemps à savoir le sujet de leurs cris, et je vis avec surprise une étendue de pays dont je ne pouvais me faire une idée sans être passé par là. Imaginez-vous que l'on découvre tout le Piémont et une partie de la Lombardie jusqu'aux montagnes de la Suisse, que le temps clair et serein me permettait de distinguer. De la mer Méditerranée au mont Viso et

au mont-Rose, la vue, en effet, est vaste, et la neige tombée récemment rendait le spectacle plus saisissant encore. A l'ouest, s'étendait la grande plaine toute peuplée de villes dans laquelle on allait descendre...

La première halte se fit à Limone, où M. Gourgon et ses anciens compagnons de Nice, qu'il avait retrouvés, purent acheter quelque nourriture. Vers le soir, leur modeste repas achevé, ils allèrent sur la route pour voir les voyageurs. La plupart ne s'arrêtèrent point. Parmi eux était le vénérable évêque de Glandèves (14) monté sur un âne et si accablé de fatigue, qu'il demandait pardon à ceux qui le saluaient de ce qu'il n'avait pas la force de leur rendre le salut... *Après avoir traversé tant de montagnes, je croyais être entré dans un lieu de bénédiction, et nous ne pensions guère à pousser plus loin, tant cette petite ville nous paraissait belle en comparaison de Tende, lorsqu'un ordre du magistrat nous força de partir. Heureusement on put se procurer une charrette, et le voyage, si dramatique au début, se poursuivit sans incidents par Coni et Bacconigi.*

Les exilés remarquèrent en passant une maison royale avec un parc immense, sans se douter qu'ils admiraient une création française (15). Laissant ensuite à droite la petite ville de Carmagnola (16), ils gagnèrent Carignan, et le dimanche 7 octobre ils arrivèrent enfin sous les murs de Turin.

La narration de l'abbé Gourgon continue jusque et y compris son installation à Macerata qu'il qualifie de pays de bénédiction et de vraie liberté, où il fut logé dans le collège des Barnabites; il participa aux conférences théologiques que l'évoque du lieu, Mgr Dominique Spinucci, avait organisées pour le clergé français émigré dans cette ville épiscopale.

Quand, en 1802, il put revenir dans son diocèse qui n'était plus celui d'Agde supprimé, mais celui de Montpellier, il fut nommé curé de Saint-Louis de Sète d'où il était parti en exil dix ans auparavant; le curé Olive qui avait gouverné cette paroisse pendant 32 ans était mort en exil en Espagne, en 1793; M. Gourgon la dirigea pendant 38 ans, il y mourut le 5 novembre 1840.

NOTES

(1) Aujourd'hui Place Garibaldi.

(2) Il s'agit du mois d'août.

(3) Cette église était construite là où est actuellement le Palais de justice.

{(4) Il s'agit des trop fameux et terribles Massacres de Septembre.

(5) Les évêques émigrés à Nice et qui s'y trouvaient encore en septembre 1792 étaient: Mgrs de Castellane (Toulon), de Suffren (Nevers), de Chabot (Saint-Claude), de Bausset (Fréjus), de Prunières (Grasse), Casoni (légal d'Avignon). L'évêque de Nice était Mgr Valperga.

(6) L'escadre était sous le commandement de l'amiral Truguet.

(7) Les illusions dont se bercèrent les prêtres réfugiés à Nice étaient grandes. Un bref de Pie VI à Victor Amédée confirme les dires de M. Gourgon;

Le pape écrivait au roi de Sardaigne: *Mgr Casoni, notre-vice légat d'Avignon... ne parle d'aucune attaque par terre, et quant aux vaisseaux français qui se montrent au loin, il affirme qu'ils ne portent pas de bombes et pourront facilement être détruits par l'artillerie de la place s'ils tentaient de s'approcher. Il sait de source certaine que les autres bâtiments français dans le port de Toulon n'ont pas été armés; et tout cela, il le confirme par ce fait qu'il n'a aucune intention de s'éloigner de la ville, comme il l'eût fait naturellement, et sur notre invitation, si le danger de l'attaque avait été, nous ne disons pas imminent, mais seulement probable".*

La lettre de Mgr Casoni, émigré à Nice depuis juin 1790, était datée du lundi 24 septembre 1792, le samedi suivant les Français étaient à Nice.

(8) Le gouverneur de Nice était le chevalier de Courten, qui avait remplacé La Planargia envoyé à Coni.

(9) Le consul de France à Nice était le citoyen Le Seurre.

(10) L'évêque de Fréjus était Mgr de Bausset.

(11) Sans doute la rivière dite Paillon de L'Escarène, au confluent avec le Paillon de Contes.

(12) Le torrent était la Roya.

(13) *Il s'agit sans doute de l'oncle paternel de Mirabeau: Jean Antoine Elzear de Riqueti, grand croix de l'ordre de Malte, grand prieur de Toulouse, qui demeurait à Aix. Il avait émigré à Nice début 1791, le 22 février il avait donné au consulat de France une procuration constatant que demeurant à Aix, il se trouvait à Nice pour une commission de l'ordre de Malte. Le 30 mars, par devant notaire, il déclara qu'il voulait remplir ponctuellement les obligations attachées à sa charge de grand prieur, et prévenir les obstacles ou empêchements qu'il pourrait rencontrer pour l'accomplissement d'icelles en raison des troubles qui agitaient le royaume. Etant hors d'état, vu son âge et ses infirmités, de procéder à la visite de son grand*

prieuré, il choisit deux procureurs membres de l'ordre de Malte: les frères François de la Garde et François André Raimbaud.

(14) L'évêque de Glandèves, Mgr Hachette des Portes, était passé par Nice le 2 octobre, après avoir quitté Puget-Théniers. Il n'émigra pas à Gênes, comme l'a écrit Doublet (N. H., 1929, p.

16), mais vers Turin; il se trouvait donc à Limone le 4 octobre, au dire de l'abbé Gourgon

(15) C'est l'architecte Le Nôtre qui, en 1655, avait tracé les plans de cette résidence.

(16) *Carmagnola* donna le nom à une fameuse danse révolutionnaire. Cette danse était accompagnée d'un chant célébrant la journée du 10 août; or, les fédérés marseillais qui prirent une si grande part au massacre des Suisses étaient vêtus, quand ils arrivèrent à Paris, de vestes d'ouvrier de forme particulière appelées carmagnoles, du nom de la petite ville du Piémont qui, la première, en avait adopté l'usage.

**LA COMMUNAUTE
PROTESTANTE A NICE DANS
LES ANNEES 1850**

**D'APRES LES REGISTRES "PARTICULIERS" D'ETAT
CIVIL**

Par YVES HIVERT-MESSECA

Durant la période consulaire et impériale (1792-1814), le pays niçois devenu département français des Alpes-Maritimes fut soumis à la législation française, notamment en matière de culte. En 1814, lors du retour du Comté de Nice au royaume de Piémont-Sardaigne, le Roi Victor-Emmanuel I s'empessa de revenir sur la presque totalité des lois françaises. Ainsi enleva-t-il aux autorités civiles municipales les registres d'état civil dont la tenue fut de nouveau confiée aux prêtres des paroisses catholiques.

"L'ETAT-CIVIL" DES PROTESTANTS DE PIEMONTE-SARDAIGNE

Cette situation posa à Nice un certain nombre de problèmes liés à la présence d'une forte colonie étrangère très souvent non catholique. Le gouvernement royal se préoccupa de cette situation, les autorités civiques niçoises également comme le montre la lettre du 5 juin 1835 envoyée à la Grande Chancellerie de Turin par Agapit comte Caissotti-Roubion, alors premier consul de Nice:

"Je ne me trouve pas en état de proposer un moyen propre à résoudre les difficultés concernant l'état-civil des étrangers et des "dissidenti" (non catholiques), étant donné qu'il n'y en a pas de certain et de légal, dans la pratique ordinaire, pour ce qui concerne les sujets catholiques. Je prie donc Votre Excellence qui connaît les inconvénients signalés, de vouloir bien en informer notre gouvernement qui prendra dans sa haute sagesse les mesures les plus conformes pour faire établir et certifier par voie légale le mouvement de la population et les actes les plus importants de la vie des personnes" (1).

Une réorganisation en la matière s'imposait. La nouvelle législation fut instituée par les patentes royales du 20 juin 1, 837 accordées par le roi Charles-Albert. Elle instaurait un mode uniforme dans les tenues des actes catholiques et prévoyait dans les articles 26, 27, 39, 140, et 141 des dispositions pour les non catholiques (1).

La communauté Israélite niçoise fut la première à demander à bénéficier des effets de cette semi-libéralité.

L'application de la nouvelle législation aux protestants résidant à Nice fut plus longue et plus ardue.

Les Britanniques furent les premiers à se manifester. Adolphe-Louis Lacroix, vice-consul de Grande-Bretagne à Nice sollicita le 6 juin 1838 auprès du gouvernement de Turin la possibilité pour ses compatriotes et coreligionnaires à bénéficier des nouvelles dispositions et demanda l'envoi de registres d'état-civil à tenir par les pasteurs anglicans. La Grande Chancellerie répondit par la négative le 11 juin et n'autorisa que l'ouverture d'un registre spécial tenu par les curés des paroisses catholiques niçoises pour inscrire naissances et décès des anglicans.

Cette situation perdura douze ans. Entre-temps la révolution de 1848, la promulgation d'une constitution et l'avènement du Roi Victor-Emmanuel II modifièrent les choses.

Le 12 mars 1850, A-L Lacroix, devenu consul en 1842, transmet à Turin une nouvelle demande. Le 13 mai 1850, l'intendant général de Nice apprit par le secrétaire d'Etat pour l'Intérieur que la requête avait été prise en considération (1). Quelques jours après, les doubles registres d'état-civil furent remis au pasteur Charles Childers, alors ministre de l'Eglise anglicane à Nice (2).

Quelques mois plus tard, les autres communautés se manifestèrent. Le 26 juillet 1851, l'intendant général de Nice transmet au ministre des Affaires Ecclésiastiques et de la justice une lettre réclamant les mêmes droits pour les protestants non anglicans de Nice (1). Elle était signée par le "ministre de l'Eglise protestante française en cette ville". Par lettre du 21 août, le ministre accorda l'octroi des registres d'état-civil. Les documents furent remis par l'intermédiaire de l'intendance générale au pasteur Mieville "chargé provisoirement de l'église protestante française de Nice".

A la date du 31 décembre 1851, ce dernier inscrivit sur le registre des naissances et baptêmes: "*Plusieurs baptêmes ont été administrés dans l'église française protestante de Nice, avant le mois d'août mil huit cent cinquante un, époque où le présent registre lui a été remis. Ces baptêmes sont inscrits dans le registre particulier de l'Eglise*"(3)

En décembre 1851. Les registres pour l'année 1852 furent également remis puis les autorités sardes suspendirent le service à cause des difficultés internes de la communauté réformée.

Le conflit est connu à la fois par la correspondance officielle entre l'avocat général du roi à Nice et la Grande Chancellerie de Turin (4) et par Edouard Corinaldi (5).

En 1851, le comité de la maison Boeri a pour pasteur Gustave Chambon. Pour des raisons diverses (6), il met fin à ses fonctions et choisit un autre pasteur, Eugène Secretan, de Lausanne (7). Le ministre Cambon refuse sa révocation, nomme un deuxième comité et ouvre une chapelle rue Paradis.

Malgré des efforts de médiation du consul de France et du Révérend Childers, les deux comités refusent de s'entendre.

Pour essayer de sortir de cette situation, la communauté réformée niçoise décide de se placer sous les auspices de la "Vénérable Table Vaudoise" qui fait alors figure d'église protestante "nationale" piémontaise. Le 30 octobre 1852, Corinaldi écrit dans ce sens au pasteur Pierre Revel, alors modérateur de la Table Vaudoise. Le 13 novembre, le pasteur Henri Nussay, au nom d'un Comité d'évangélisation de la communauté anglicane de Nice, sis rue de Villefranche, intervient auprès des autorités vaudoises dans le même sens (8). Le 28 décembre, une nouvelle lettre de Corinaldi confirme la volonté de la communauté réformée d'être rattachée à l'Eglise Vaudoise. Au printemps 1853. L'union est scellée avec les deux comités. Après décision favorable du Synode Vaudois en mai, un nouveau pasteur, Barthélémy Malan, est nommé. Il exercera son ministère à Nice de juin 1853 à l'été 1854. Elu pasteur de la paroisse vaudoise de la Tour, il sera remplacé, après l'intérim du pasteur A. Gay, par le français Léon Pilatte (9).

Quelques mois plus tard, un terrain est acheté 50 rue Gioffredo. La première pierre de l'église réformée sera posée le 13 août 1855 L'inauguration aura lieu en novembre 1856. Jusqu'en 1861, la communauté évangélique niçoise restera sous la juridiction de l'Eglise Vaudoise (6).

La paix ramenée à l'intérieur de l'église réformée n'entraîna pas la fin des difficultés. Dès sa prise de fonction, le pasteur B. Malan avait réclamé auprès des autorités civiles piémontaises les registres d'état-civil. La composition de la communauté protestante non anglaise de Nice posait problème aux pouvoirs publics. En effet, cette église était composée à la fois d'étrangers, français ou suisses, et de "nationaux" sujets du roi de Piémont-Sardaigne.

Le rapport adressé le 9 janvier 1854 par l'avocat général de Nice au ministre de la justice est révélateur de ces difficultés:

"... C'est seulement dans ces dernières années que la propagande que quelques fanatiques se mirent à exercer impunément, obtint quelques apostasies, lesquelles impliquent l'existence, actuellement, de quelques misérables nissards protestants, lesquels d'ailleurs font de leur profession religieuse une sorte de spéculation par suite de leur pauvreté...

Dans ces conditions, la concession des registres d'état-civil serait considérée comme un encouragement; c'est une mesure que la loi ne commande pas et que la prudence déconseille...

Aux protestants étrangers qui viennent ici jouir de la douceur du climat, le gouvernement a suffisamment pourvu en autorisant depuis plusieurs années un temple à l'usage des Anglais, et plus récemment une chapelle pour le service des Français, Allemands et Suisses et autres étrangers. On a donné les registres d'état-civil au pasteur anglais, avec charge de recevoir les actes de tous les protestants qui auront recours à lui.

Les rares sujets du royaume, protestants par apostasie ou d'origine, qui peuvent se rencontrer, ont le moyen d'exercer librement aux deux églises susdites et peuvent, pour les actes de l'état-civil, se conformer aux dispositions des articles 26 et 27.

Il est vrai que ces articles ne parlent pas des actes de mariage, mais comme le choix du lieu de la célébration des noces est libre, ce qui n'est pas le cas pour la mort ou la naissance, tout sujet protestant du royaume peut aller se marier devant un ministre de son culte dans une des localités où le culte est toléré. Tout au plus pourrait-on autoriser le dit Halan à faire enregistrer par le pasteur anglais les actes concernant les individus adeptes de sa chapelle, même s'ils sont sujets du Roi. »

Ce n'est que le 25 avril 1857 qu'un décret royal autorise "le pasteur du culte vaudois à Nice" à tenir les registres d'état-civil de ses coreligionnaires et des "autres protestants non anglais" en précisant toutefois que le dit ministre devait être citoyen piémontais (1) (9). L'autorité politique désigna nommément le pasteur Jean David Turin.

Le retour du pays niçois à la France supprima définitivement ce système et entraîna un traitement uniforme pour tous, en matière d'état-civil.

LES REGISTRES D'ETAT-CIVIL DES PROTESTANTS NIÇOIS DANS LA DECENNIE 1850.

Les registres sont conservés aux Archives Départementales des Alpes-Maritimes.

La première sous-série comprend dix registres des naissances et baptêmes "des individus professant le culte protestant, de la commune de Nice..." Pour les années 1850 à 1856 et 1858 et 1860 et six registres des naissances et baptêmes dans "l'église protestante française" (1851-1852, 1857-1860).

La deuxième sous-série se compose de onze registres de "mariages anglais" pour les années 1850-1860, et six registres des naissances et baptêmes dans "l'église protestante française de Nice" (1851-1852, 1857-1860).

La troisième sous-série est formée de dix registres de "Morte Inglesi" (années 1850-1856 et 1858-1860) et six registres des actes de décès "des protestants non anglais de Nice" (années 1851-1852 et 1857-1860).

Les divers registres "anglais" mentionnent les actes suivants (10):

	Naissances et Baptêmes	Mariages	Décès
1850	5	3	5
1851	9	1	5
1852	3	1	11
1853	17 (11)	2 (2)	18 (15)
1854	11 (8)	4 (3)	9 (6)
1855	5 (3)	1 (0)	9 (8)
1856	15 (10)	4 (2)	11 (10)
1857	?	2	?
1858	4	3	7
1859	1	2	14
1860	8	2	10

Les registres de naissances et baptêmes, mariages et décès, sont tous signés et clos à la date du 31 décembre de chaque année par le Révérend Charles Childers "Officialing British Chaplain at Nice" (2).

La communauté britannique à Nice avait été la première à s'organiser sur le plan cultuel. Sous la pression de Londres, les rois Victor-Emmanuel I et Charles-Félix autorisèrent par lettres patentes des 19 janvier et 21 août 1821 les sujets du roi Georges IV à construire un temple, quartier de la Croix de Marbre dit également New Brought (sous la réserve que son aspect extérieur ressembla à celui d'une demeure civile) et un cimetière. Le bâtiment primitif fut remplacé en 1858 sur le même emplacement par l'édifice actuel de style néo-gothique victorien, dit Holy Trinity Church, sis 11 rue de la Buffa (11).

Sur 91 britanniques décédés et enregistrés à Nice dans la décennie 1850, 80 seront enterrés dans le cimetière de l'église anglicane (depuis une résolution du 3 avril 1844, seuls les protestants britanniques étaient mis en terre dans ledit cimetière). Les 11 autres eurent une sépulture à "*l'ancien cimetière des Anglais*" dit "*cimetière de la Mantegha*". En effet, la présence dès les années 1770 d'une importante colonie britannique à Nice conduisit les sujets de Sa gracieuse Majesté à créer un cimetière. Les Britanniques choisirent pour cet usage deux parcelles de la propriété de M. Goiran, sise entre la route de France et la mer. Vendu aux enchères en 1794, ce cimetière fut récupéré par les Britanniques après le retour de Nice au roi de Piémont-Sardaigne. A la fin des années 1810, le cimetière était complet. La colonie sollicita et obtint le droit de construire un temple et un nouveau cimetière. A partir de 1844, l'ancien cimetière fut affecté plus spécialement aux protestants non britanniques (11).

Sur les registres des "protestants non anglais", on trouve les actes suivants:

	Naissances et Baptêmes	Mariages	Décès
1851	1	1	1
1852	6	2	5
1857	2	1	6
1858	9	5	10
1859	10	9	14
1860	10	6	8

Sur les 37 nouveaux nés enregistrés, 1 seulement n'est pas baptisé. Il s'agit d'Astegiani Marius, né le 19 octobre 1858, déclaré le 28 octobre 1858 devant le pasteur Oscar Courcourde qui a écrit *mano proprio*: "le baptême n'a pas été administré à cet enfant d'après la volonté du père qui lui a donné le prénom de Marius et a signé sa déclaration". On trouve également des preuves de la difficulté des vaudois "nationaux" à exercer leur culte. Dans le registre de 1859 on lit à propos de Maumémie Marie-Erestine, née à Cunéo, le 11 février 1846: "le père a déclaré le 7 février 1859 devant Léon Pilatte, que dans l'intention de la faire baptiser selon son culte, il n'a fait alors aucune déclaration, l'enfant ne pouvant maintenant être baptisée, avant d'avoir reçu l'instruction religieuse, la présente inscription a été faite pour valoir ce que de droit..."(12)

Les registres de mariage permettent de voir quelques conversions. Il s'agit le plus souvent de futures adoptant la religion de leur fiancé (13). On trouve cependant une conversion masculine, celle en 1857 de Joseph Marocco, de Turin, garde-fils au télégraphe et futur époux de Rosa Kratilly (Krtitilly ou Cretli) du canton des Grisons.

Les documents relatifs aux "protestants non anglais" mentionnent 43 décès. 41 défunts ont été ensevelis au cimetière dit de Château inauguré en 1743. Par autorisation gouvernementale du 15 février 1845. Un cimetière contigu au "Campo Santo" cité précédemment, et établi aux frais de la municipalité niçoise, est réservé aux "protestants non anglais"(11). Les deux autres ont été embaumés et expédiés, l'un à Saint-Pétersbourg (le général Charles Zeyffart), l'autre à Bordeaux (Georges Sorbe).

La presque totalité de la communauté est donc formée d'immigrés définitifs ou temporaires et d'hivernants, comme le montre le tableau ci-dessous (15).

	Familles	Individus
"Sardo-Piémontais"	29	101
Autres "Italiens"	7	12
Britanniques (cf.Note 16)	285	466
Suisses	47	151
Français	38	64
"Allemands"	20	51
Américains	9	12
Russes	8	14
"Norvégiens-Suédois"	5	8
Néerlandais	3	5
Belges	2	4
Danois	2	3
Autrichiens	1	1

Un protestant niçois sur dix est sujet du roi de Piémont-Sardaigne, Victor-Emmanuel II. Sur 21 familles" 19 sont originaires des vallées Vaudoises (cf. document 1).

Nous avons déjà expliqué quand, pourquoi et comment l'église réformée de Nice s'était rattachée à la communauté vaudoise. Depuis le XIIIème siècle, les disciples de Pierre de Valdo sont présents dans les vallées des Alpes du Sud. En 1532, ils adhèrent à la réforme. La Maison de Savoie oscille envers eux, entre une tolérance tatillonne et mesquine et des franchises et farouches persécutions. Ce n'est que le 17 février 1848 (neuf jours après le Statut) que par lettres patentes du Roi Charles-Albert, "... les Vaudois sont admis à bénéficier de tous les droits civils et politiques de nos sujets; fréquenter les écoles, y compris les Universités, et obtenir les grades académiques". Cependant, l'acte royal ne modifie pas la situation religieuse des Vaudois: "Aucune innovation par contre ne sera réalisée en ce qui concerne l'exercice de leur culte et de leur école" (12).

Néanmoins 1848 marque une étape fondamentale dans l'histoire vaudoise. Cette année, les Vaudois sortent du "ghetto alpin" motivés par la foi missionnaire et/ou la recherche du travail. L'augmentation démographique et les difficultés agro-pastorales des vallées vaudoises provoquent un phénomène migratoire vers les zones limitrophes francophones (Genève, Lyon et Marseille), Turin et le pays niçois.

En même temps, l'église vaudoise choisit le prosélytisme dans la "*Patrie italienne*": adoption de l'italien comme langue liturgique, fondation à La Tour d'une école théologique pour la préparation des pasteurs et création d'une maison d'édition dite "Claudiana". En 1853, est inauguré à Turin le temple vaudois du boulevard du Roi.

A Nice, nous avons déjà noté la présence d'un comité pour l'évangélisation des Italiens. Or cette œuvre, sise rue de Villefranche, était animée par un pasteur vaudois envoyé par l'Eglise des Vallées (6).

A côté des familles originaires des vallées vaudoises, les registres mentionnent dix autres familles du royaume de Piémont-Sardaigne: cinq du Piémont et cinq de Ligurie. Il s'agit vraisemblablement de néo-protestants convertis par l'activité missionnaire vaudoise dans ces deux provinces. Il en est sans doute de même pour les autres familles protestantes

"italiennes" établies à Nice, citées par les registres, et originaires de Toscane et de Lombardie (18). Vaudois et néo-protestants "italiens" forment un groupe social modeste dans lequel dominent les domestiques, les bonnes, les employées d'hôtel et les cultivateurs.

Neuf protestants "niçois" sur dix sont des non piémontais. La principale communauté est constituée de Britanniques. Les sujets de la reine Victoria forment la principale colonie hivernante de la future Côte d'Azur. Quelques familles sont établies de manière durable à Nice, comme celle du docteur Henry Cecil Gurney. Le praticien siège au Comité (créé à l'automne 1848) chargé de la direction et de la responsabilité du culte protestant à Nice. Il apparaît plusieurs fois sur les registres de la décennie 1850 comme "*déclarans*" de décès ou représentant d'un parrain absent à un baptême. Six de ses enfants issus de son mariage avec Eliza Emley naîtront à Nice dans la décennie 1850 et seront baptisés par le Révérend Childers.

	Date de Naissance	Date de Baptême
Marion Dulcibella Catherine	16 septembre 1851	10 décembre 1851
Elisa Emily Sophia	25 février 1853	24 avril 1853
Anny Rosamond	1er avril 1855	20 mai 1855
Nora Henrietta Cecilia	4 mai 1856	31 mai 1856
Henry Brougham Cecil	28 septembre 1858	17 décembre 1858
William Frederick Cecil	12 décembre 1859	5 février 1860

La colonie anglo-saxonne est à la fois la plus ancienne, la plus nombreuse et la mieux organisée des communautés protestantes de Nice. Elle est aussi socialement très aisée.

	Familles
Pairie	3
"Nobility"	11
Rentiers, Propriétaires	21
Officiers non nobles	5
Professions Libérales	7

Sur 285 familles recensées par les registres (19). 227 sont anglaises, 15 d'Irlande et 1 du Pays de Galles. Une seule de ces familles est qualifiée de méthodiste. Toutes les autres (ou presque) doivent appartenir à l'Eglise "établie" d'Angleterre. 12 familles sont liées à l'Ecosse. 7 (9) d'entrés elles se rattachent à l'Eglise presbytérienne écossaise. Le pasteur Alexandre Bums-Murdoch est qualifié dans les registres de 1858/60 de "*ministre du troupeau écossais*". A l'automne 1857, l'Eglise d'Ecosse peut célébrer un culte dans le temple de l'Eglise française, 5, rue Masséna.

Les Suisses constituent la deuxième composante de la communauté protestante de Nice. Les familles sont originaires du canton des Grisons et de la Suisse Romande (cf. document 2). Elles sont d'origine "bourgeoise" ou modeste" (20).

Rentiers, Propriétaires	3
Professions Libérales	2
Négociants et Commerçants	2
Confiseurs, Pâtisseries et Chocolatiers	18
Hôteliers et Employés du Tourisme	5
Domestiques et Bonnes	11
Artisans	2

La troisième composante (par importance) de la communauté protestante niçoise est française. La majorité vient des régions traditionnelles protestantes du sud-est et en particulier du Gard.

Au milieu du XIXème siècle, sur dix-huit départements français qui comptent 10 000 protestants au moins, douze sont représentés à Nice (cf. document 3). Ne sont pas présents l'Hérault, le Lot-et-Garonne, le Bas-Rhin, les Deux-Sèvres, le Tarn et le Tarn-et-Garonne. Quelques familles proviennent de départements à faible population réformée: Aisne, Isère, Meuse, Meurthe, Nord, Pyrénées Orientales et Seine-et-Oise. Enfin, on trouve quelques néo-protestants de l'arrondissement de Grasse (Var) issus des activités missionnaires de la décennie 1840 (21). Presque tous appartiennent aux églises réformées françaises.

Numériquement, les "Allemands" arrivent après les Vaudois. La répartition géographique des familles est assez conforme à la géographie religieuse "allemande":

Royaume de Prusse	9
Royaume du Hanovre	4
Royaume de Wurtemberg	2
Royaume de Saxe	2
Grand-Duché de Bade	1
Ville libre de Francfort-sur-Main	1

Ainsi que la famille princière souveraine de Schwarzbourg-Rudolstadt.

La communauté "allemande" est très aristocratique et ses membres appartiennent presque tous aux diverses églises de la Confession d'Augsbourg.

Les Danois et les "Norvégiens-Suédois" appartiennent également au luthéranisme.

Il en est de même pour les huit familles "russes". L'une (Holmberg) est originaire d'Helsingfors. Les autres sont issues des provinces baltes. A partir de 1856, l'impératrice douairière de Russie, Alexandra Feodorovna (née princesse de Prusse), veuve du Tsar Nicolas 1er, vient passer l'hiver à Nice. *"Professant la religion orthodoxe, elle ne fréquentait pas les cultes évangéliques; par contre, presque tous les membres de sa suite, originaires des provinces baltes et luthériennes, y assistaient régulièrement"* (22).

Cette colonie luthéro-germanophone s'organisera également très rapidement en église autonome (22). Elle obtint d'abord un pasteur, Philippe Mader, et après quelques difficultés avec l'église française, un local loué, 1 rue de la Buffa (22). Puis elle fit bâtir son propre temple en 1865 (22).

La communauté protestante comprend également quelques familles américaines, néerlandaises ou belges.

L'hétérogénéité nationale de ladite colonie est en partie compensée par l'homogénéité sociale. A l'exception des Vaudois, les diverses familles protestantes de Nice appartiennent à la "Haute Société Protestante" ou à la moyenne bourgeoisie. Elles ont les moyens matériels et culturels d'être "autonomes" et auraient pu créer une église niçoise "indépendante". Les divergences nationales et culturelles furent bien trop importantes. Les registres montrent des difficultés. Ils ne nous apprennent à peu près rien sur l'instruction religieuse aux enfants, la réception des catéchumènes, les cérémonies du mariage et d'inhumation, l'organisation du culte. Seuls les registres des naissances montrent une évolution du baptême vers le "pedobaptême" de quelques semaines à 3/6 mois avec présentation de l'enfant à une partie de la communauté rassemblée à l'église et quelquefois à la maison.

S'ils sont peu explicites sur la vie culturelle et culturelle, les registres sardes des protestants à Nice dans la décennie 1850 fournissent des éléments précieux pour la sociologie d'une communauté "minoritaire". Tous ses membres possèdent en propre une foi et une pratique culturelle communes qui les unissent, tout en les distinguant du reste de la population niçoise de tradition catholique, mais d'un nombre assez significatif.

A ces éléments "communo-culturels" et quantitatifs s'ajoutent le sentiment, la conscience d'être une minorité et, dans une certaine mesure, une minorité sinon brimée du moins bridée. De plus, une pratique culturelle commune aux diverses strates de la communauté protestante niçoise renforce le sentiment de solidarité, sans doute augmentée par une conscience de "dépendance sociale" entre oisifs, rentiers du sol et/ou de l'argent, et ceux qui travaillent directement (domestiques) ou indirectement (commerçants) pour eux.

Néanmoins, à travers les registres, apparaissent deux attitudes contradictoires. Les uns ont le sentiment d'appartenance à une minorité mais qui fait partie, de par le monde, d'une communauté religieuse plus vaste et/ou d'un état dominant. Les autres ont le désir de s'intégrer dans un terroir vécu comme une terre d'évangélisation, d'où l'attachement du monde protestant en général et des protestants de Nice en particulier à l'Eglise Vaudoise.

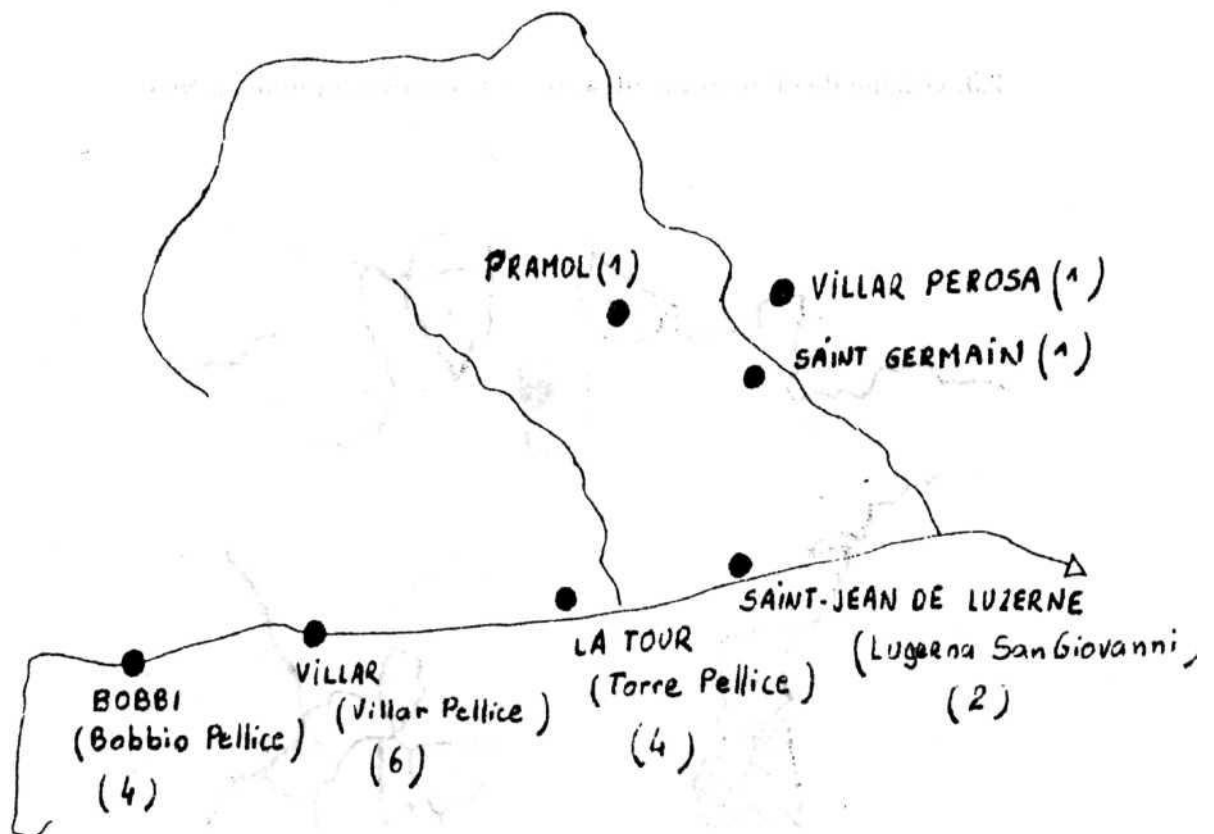
Ainsi semble apparaître la communauté protestante de Nice des années 1850, diversifiée et unie, hétérogène et cohérente, déchirée et solidaire.

1° - Sources:

Archives Départementales des Alpes-Maritimes
2 E 89 - Etat-civil des protestants

2° - Documents:

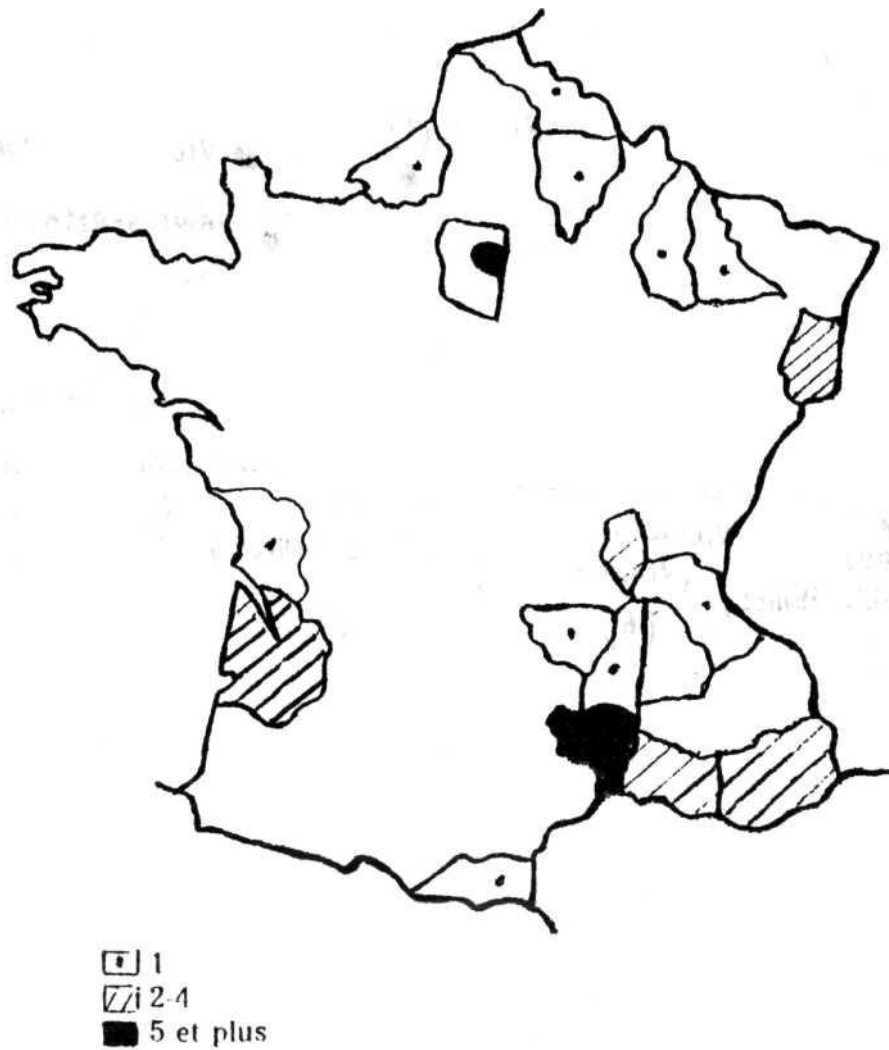
2. 1. Paroisses d'origine des familles vaudoises de Nice
(entre parenthèses, nombre de familles)



2. 2. Les familles protestantes de Nice sont originaires principalement du canton des Grisons et de la Suisse Romande



2. 3. Origine des familles protestantes françaises établies à Nice



NOTES

- (1) Imbert L., *"L'Etat-Civil des juifs, -protestants et étrangers à Nice sous la restauration sarde"* in *"Nice-Historique"*.
Voir également Rosine Cleyet-Michaud, *"Alpes-Maritimes"* in *"Les familles protestantes en France. Guide des recherches biographiques et généalogiques"*, Paris, Archives Nationales, 1987.
- (2) Cf. Avllach Barker Robin, *"L'Eglise Anglicane et la communauté britannique de Nice sous le régime sarde, 1814-1860"*, ouvrage imprimé. Le Révérend Charles Childers fut chapelain de l'Eglise Anglicane de Nice de 1843 à 1884.
- (3) Le *"Statut fondamental"* promulgué le 4 mars 1848 par le roi Charles-Albert institua un certain nombre de libertés individuelles, notamment en matière de culte. Quelques mois plus tard, des réformés allemands, russes et français obtinrent du gouvernement l'autorisation d'ouvrir un lieu de culte, sis Maison Gent, dans le quartier de la Bourgade, sur le tracé de l'actuelle avenue Félix Faure. Le premier pasteur en fut le genevois Mayor (automne 1848 - printemps 1850), auquel succédèrent le cévenol Boissier (printemps 1848 - automne 1850) et T. Passavant, fils de Jean-François Passavant (1751-1834), fondateur à Bâle de la maison de banque Passavant et Cie, et qui exerça son ministère de l'automne 1850 au printemps 1851. Cette même année, le culte est transféré Maison Boéri, 5 rue Masséna.
- (4) Rapports du 12 juin 1852, le 15 avril et 19 juin 1853 et 9 janvier 1854.
- (5) Hercule Edouard Corinaldi était depuis 1848 secrétaire du *"Comité chargé de la direction et de la responsabilité de la chapelle évangélique de langue française"*. Il est l'auteur de *"L'histoire de l'église évangélique de langue française à Nice de 1825 à 1875"*, Nice, Gauthier, 1901. Voir également pour les années 1830 et 1840 David Jahier, *"Prima origine delia chtesa evangelica francese in Nisza Marittima"* in *"Bulletin de la Société d'Histoire vaudoise"*, n° 43, Septembre 1921, et surtout Charles Delormeau, *"Le protestantisme à Nice au XIXème siècle"* in *"Nice Historique"*, n° 4, 1991
- (6) Sont-ce les conséquences locales du conflit national du protestantisme français entre les évangéliques et les libéraux ? (cf A. Encreve, *"Protestants français au milieu du XIXème siècle"*, Paris, ides, 1986, chapitre VII) ou des rivalités entre la société évangélique de Genève, fondée en 1831 et les réformés français ? Notons aussi que dans les années 1850-1860, la communauté protestante de Cannes (qui fonctionne sous le double patronage de la Société Evangélique de Genève et du Consistoire Réformé de Marseille) sera divisée en deux groupes plus ou moins rivaux dirigés l'un par Antelme Boucher (auquel succède le pasteur Rey), l'autre dit de la Chapelle de l'amiral Packenham où Napoléon Roussel exerce son ministère de 1857 à 1867 (cf. A. Encreve, *"L'évangélisation protestante dans la région marseillaise au milieu du XIXème"*, in *"Cinq siècles de protestantisme à Marseille et en Provence"*, Colloque de Marseille 1976, E. R. M., F. H. P.,
- (7) 1978). Charles Delormeau, op. cit., p. 148, écrit: *"Cambon fut loin de plaire à tous et au bout de quelques mois de vives divergences se manifestèrent"*. (Lesquelles ?).
Les Secretan appartiennent à une famille de Lausanne illustrée entre autres par Charles

Secretan (1815-1895), fondateur en 1837 de la *"Revue Suisse"*. D'après le *"Dictionnaire historique et biographique de la Suisse"*, Neufchâtel, A. DH. B. S., 1936, t 6, 35 membres de la famille Secretan ont été pasteurs.

(8) Le pasteur Henry Nussey est membre des deux comités niçois d'évangélisation, celui de la rue Masséna et "l'anglican". Son nom apparaît plusieurs fois dans les registres de la décennie 1850, par exemple comme parrain d'Elisa Emily Gurney, citée dans le texte.

(9) Léon Pilatte (Vendôme 1825-Nice 1895) occupera cette charge de 1854 à 1875. Il s'occupera activement de l'évangélisation des italiens du pays niçois au grand dam de l'évêque catholique Sola. Son prosélytisme explique en partie les réticences des autorités à accorder l'état-civil aux protestants non britanniques.

Cf. Draussin Henri, *"(Léon Pilatte). L'homme et son œuvre"* et Luigi Charles, *"Souvenirs (à propos de Léon Pilatte)"* in *"Oeuvres choisies"* de Léon Pilatte, Paris-Lausanne, 1894.

(10) Les chiffres entre parenthèses désignent les actes d'état-civil des Britanniques.

(11) G. E. Wilkinson, *"The building of a church Holy Trlnity. Vice 1820-1970"*, Dorchester, 1970. L'actuelle place Alziari de Malaussène se nommait "Place du temple Anglican" (cf. Marguerite et Roger Isnard, "Per Carrieria... ", Nice, Ed. Serre, 1983). Sur les cimetières, cf. C. Delonneau et R. Avillach, *"Les cimetières anglais à Nice"*, in *"Nice Historique"*, n° 4, 1991.

(12) Les Vaudois piémontais reçurent les droits civiques le 17 février 1848.

(13) *"Moi, Sophie Gastaud, déclare devant Dieu et devant les deux témoins ici présents, abandonner librement et pour toujours l'Eglise Romaine dans laquelle je suis née, pour me rattacher à l'Eglise Vaudoise dont les enseignements sont plus conformes à la parole de Dieu."*

Sophie Gastaud

Jacques Baud, témoin Jean Probst, témoin le 8 mars 1857

(14) Nombre de familles d'hivernants britanniques à Nice:

- 1850-1851: 189
- 1856-1857: 284
- 1859-1860: 252

(15) Les familles sont classées d'après le lieu de naissance et/ou de résidence du "chef". Les baptisés sont presque tous nés à Nice. Outre les non protestants, ne figurent pas sur le tableau une soixantaine de personnages non "classables" (indications trop sommaires).

(16) Ne sont cités que les familles et les individus britanniques qui résident de manière permanente ou temporaire à Nice. Ainsi les registres "anglicans" mentionnent-ils 65 sujets de Sa très Gracieuse Majesté qui demeurent hors du pays niçois: 53 au Royaume-Uni, 7 en France (dont 6 à Cannes), 3 dans la "ville libre" de Menton, 1 à Malte et 1 aux Indes.

(17) Comba Emilio, *"Histoire des Vaudois"*, Fischbacher-Claudienne, Paris-Lausanne-Florence, 1901, 2 volumes. Molnar A., Armand-Hugon A., et Vinay V., *"Stovia dei Valdesi"*, Claudiana, Turin, 1974/80, 3 volumes. Tourn Georges, *"Les Vaudois, l'étonnante aventure d'un peuple-église"*, Réveil-Claudiana, Tournon-Turin, 1980.

(18) L'action missionnaire des Vaudois a commencé dès le printemps 1848 en Toscane avec P. Geymonat et B. Malan (tous deux seront expulsés du grand-duché après quelques semaines de prosélytisme), à Turin avec J-P Miellé et vers la mi-décennie 1850 en Lombardie avec Georges Appia. Barthélémy Malan sera pasteur de l'Eglise vaudoise niçoise de juin 1853 au printemps 1854. Il figure une seule fois sur les registres officiels. Le 20 mai 1854, il baptise Carlo Téofilo, né la veille, fils de Francesco Bruschi "évangéliste" et d'Edith Stroud. La marraine est l'épouse du pasteur Malan, le parrain le pasteur auxiliaire A. Gay.

(19) Les registres ne fournissent aucune information sur l'origine géographique ou le lieu d'habitation de 30 familles.

(20) Professions de 43 Suisses adultes. Certains appartiennent à une même famille.

(21) De janvier 1843 à l'hiver 1844, un culte protestant existe à Saint-Laurent grâce à l'activité de Vincent Yagues, ministre expulsé de Nice pour prosélytisme protestant en 1842, puis à celle de deux évangélistes. Allouard, colporteur de bibles, et Charbonney. Ce dernier s'installe à la Gaude. Dans cette commune, Ferdinand Guilbot ouvre une école en août 1850 avant l'application de la loi Falloux. Il se heurte aux refus des autorités ecclésiastiques catholiques. Malgré l'appui du pasteur Montandon, membre du Conseil Supérieur de l'Instruction Publique, l'école de F. Guilbot restera fermée. En 1852, Guilbot tentera en vain d'ouvrir une école à Cannes (cf. A Encreve, op. cit. et "protestants français au milieu du XIXème siècle", Genève, Labor et Fides, 1986). Sur les registres niçois, Ferdinand Guilbot, résident à Nice, déclare le 10 Août 1852 le décès de Louis Antoine Gallay, de Saint-Quentin (Aisne).

(22) Delormeau Charles:

- *"Le Pasteur Philippe Frédéric Mader et les débuts de l'Eglise luthérienne de Nice"* in *"Recherches Régionales"*, 1977;

- *"Histoire de l'Eglise luthérienne de Nice. L'Eglise de langue allemande"* in *"Nice Historique"*, n° 4, 1982;

- *"Histoire de l'Eglise luthérienne de Nice. L'Eglise de langue française"* in *"Nice Historique"*, n° 1, 1983;

- *"Un conflit entre l'Eglise luthérienne de Nice et le Consistoire luthérien de Paris"* in *"Provence Historique"*, fascicule 151, 1988.

**LA CUEILLETTE DES FLEURS
DANS LA REGION DE GRASSE
DE
1900 A NOS JOURS**

**CONTRIBUTION A L'HISTOIRE DU TRAVAIL DES
FEMMES**

PAR VALERIE BIA

**Résumé de mémoire de maîtrise de l'Université de
Provence sous la direction d'Eliane Richard**

Grasse est une petite ville des Alpes-Maritimes, construite sur un éperon rocheux à 350 mètres d'altitude.

"Le soleil y a des caresses plus douces qu'en aucun pli de la corniche, à ses pieds scintille le saphir de la mer. L'air y est dépouillé des acuités salines de la plage, le mistral expire avant d'y atteindre. Grasse se cache dans un nid de fleurs et de collines. Les floraisons successives colorent le paysage et parfument l'air. Tout dans ce lieu, chante l'idylle, et dans cette atmosphère embaumée, tout y est léger, délicat comme des Watteau ou des Fragonard".

Ainsi décrivait Grasse, Stephen Liégeard, l'inventeur de l'expression "Côte d'Azur" à la fin des années 1880. Station de résidence pour de riches familles, ou de séjours touristiques pour des étrangers, Grasse est également une cité industrielle. En effet, la ville a eu le privilège de voir au cours de son histoire, s'inscrire le développement de l'industrie de la parfumerie. Mais, ainsi que l'écrit Francis de Croisset, *"Grasse est la seule ville au monde où le mot usine soit poétique"*. Si l'installation d'industries s'effectue fréquemment au dépend de l'environnement, ce n'est pas le cas ici. *"Vau d'amour, palestino encensié"* (Val d'amour, terre promise) a chanté Frédéric Mistral dans Calendal. Car, les fleurs sont la base de la prospérité économique de la ville. Elles sont l'essence même, les matières premières nécessaires à l'élaboration des parfums.

Quant à la cueillette des fleurs et leurs traitements dans les usines, ils sont assurés essentiellement par des femmes qui constituent la base de la main d'œuvre employée par l'industrie de la parfumerie. Si ces deux activités se rattachent à la même industrie, la première est saisonnière et fluctuante, tandis que la seconde est journalière. C'est cette dernière qui a particulièrement suscité l'intérêt et la réalisation d'ouvrages nous révélant de nombreux renseignements: sexe, origine, année de naissance et domicile de chaque salarié. De même, nous possédons quelques informations sur leur salaire grâce à la presse ouvrière qui relate, entre autres, les conflits sociaux.

En revanche, le travail des cueilleuses n'a pas donné lieu à l'élaboration de registres sur cette main d'œuvre. Jusqu'à ce jour, cette activité n'a pas suscité la rédaction d'ouvrages. Nous allons donc tenter par l'intermédiaire de cette étude de mieux connaître ces femmes dont le travail représente l'étape préliminaire de la naissance des parfums. Notre travail portera sur le XXème siècle qui a vu l'apogée de la culture des plantes à parfum puis, son déclin.

Pour traiter le sujet, nous avons eu à notre disposition peu de sources écrites. En effet, mis à part quelques échos dans la presse locale, dans des rapports administratifs ou des enquêtes agricoles, notre documentation écrite est demeurée faible.

Aussi, pour pallier cette absence, nous avons dû rechercher d'autres sources susceptibles de nous apporter des informations. Les sources littéraires, iconographiques et orales ont comblé dans la mesure de leur possibilité cette lacune.

Les sources littéraires reposent principalement sur deux ouvrages : "Le cantique des cantiques" de Pierre Hamp de 1926, et "Dans un grand vent de fleurs" de Janine Montupet de 1991- Ils nous présentent Grasse et l'industrie de la parfumerie mais ont l'avantage également de nous faire revivre à travers les personnages, la vie au début du XXème siècle.

Les photographies restent un témoin de la vie d'autrefois et à ce titre ont une valeur inestimable. Mais, les documents iconographiques sont des images figées, parfois composées

volontairement par l'auteur et il est difficile de connaître l'intention du photographe, ce qu'il a voulu nous montrer. Aussi, il faut les utiliser précautionneusement, en les critiquant comme tout document.

Les sources orales ont une place privilégiée dans ce mémoire, car elles suppléent l'absence de documents écrits et constituent la base de notre analyse. Le corpus a été choisi en fonction de plusieurs critères: géographique, sociologique, année de naissance, sexuel... Nous avons retenu des témoins d'origine géographique diverse: une moitié est originaire de la région, l'autre d'Italie. Les deux sexes sont représentés afin d'avoir des visions complémentaires: nous avons seize femmes et six hommes. Le milieu social est divers avec une majorité d'artisans: cordonnier, maçon, brodeuse... et d'agriculteurs au statut de fermier, métayer ou propriétaire. Les personnes interviewées sont nées en majorité au début du siècle et dans les années 1920. Leurs témoignages couvrent les périodes de l'entre deux guerres, de l'après guerre et jusqu'à nos jours. Ces souvenirs d'enfants et d'adultes concernent principalement la cueillette du jasmin et dans une moindre mesure la rose et l'oranger. La source orale, en remplaçant une documentation écrite faible, rend vivante la reconstitution du passé, de la vie quotidienne. Mais, avec le temps, les difficultés sont oubliées. Pour la plupart, l'âge d'or n'est-il pas dans le passé ?

Il n'est pas question de suspecter la bonne foi des témoignages mais, de ne pas oublier que la mémoire est faillible et subjective, que la "sélection" des souvenirs existe et que nous omettons tous plus ou moins inconsciemment ce qui nous a "dérangé". Aussi, le danger des archives orales est de ne pas en voir ses limites et surtout de manquer d'esprit critique et de méthode à leur égard. Il ne faut donc pas les privilégier par rapport à une autre source, en les considérant comme plus "authentiques", mais de les confronter avec d'autres documents afin d'obtenir toutes les visions d'une même réalité.

C'est à cet effet, que j'ai participé à la cueillette du jasmin dans la campagne grassoise, afin de me mettre dans la peau de ses femmes et de me rendre compte dans la limite du possible de leur travail et d'apporter également mon témoignage.

Tous ces renseignements vont nous permettre de voir si malgré l'évolution de notre siècle, la cueillette reste une activité agricole qui n'a pas connu de transformations majeures au fil des années.

DANS LES CHAMPS DE FLEURS

Dans une première partie, nous allons tenter de répondre aux principales questions que l'on peut se poser sur le travail et la cueillette dans la première moitié du XXème siècle en nous appuyant sur les nombreux témoignages recueillis. Puis, nous essayerons dans une deuxième partie de voir si cette activité s'est modifiée au fil des années, en présentant les éléments de changements et de continuité.

ÉTABLISSEMENTS ANTOINE CHIRIS



à Direction Générale

Veillez trouver ci-joint les documents relatifs à l'enquête sur les Lavandes et Lavandins.

Dans la première moitié du XXème siècle

"La cueillette des fleurs était faite surtout par des fermes, des enfants et de très jeunes gens. Peu d'hommes acceptaient ce travail saisonnier pas assez rentable" (1). En effet, "pendant la semaine, il y avait surtout des femmes et des enfants mais le dimanche, les hommes venaient nous donner un coup de main" (2).

Il nous faut présenter les deux types d'exploitation agricole de la région avant la crise économique des années 30 pour comprendre l'origine géographique de la main d'œuvre: l'exploitation industrielle et l'exploitation familiale.

L'exploitation industrielle est établie sur de très grands domaines où sont cultivées toutes sortes de fleurs. Ces propriétés sont en petit nombre et quelques unes appartiennent à des industriels (3).

Elles sont tenues par des fermiers (4) ou des métayers (5). Au moment de la récolte, les industriels faisaient venir des immigrants temporaires qu'ils prenaient totalement en charge: bâtiments spéciaux, crèche et cantine mis en place pour leur accueil (6). Il n'est pas possible dans l'état actuel des recherches de chiffrer cette main d'œuvre temporaire. Ces exploitations disparurent progressivement après la crise des années 30 pour laisser place aux exploitations de taille beaucoup plus modeste déjà existantes.

Une importante main d'œuvre saisonnière venait d'Italie pour la cueillette. Certaines familles restaient de longs mois allant de village en village, se louant pour les vendanges, puis pour la récolte de l'olive.

Aucun document à ce jour n'a apporté de renseignements sur ces familles. Les difficultés accumulées par le gouvernement italien pour empêcher les ouvriers agricoles de passer la frontière, rendirent le recrutement de cette main d'œuvre très difficile à une époque où la croissance des plantations de jasmin rendait les besoins plus importants.

Cette immigration temporaire disparut mais, en revanche, un grand nombre d'Italiens se fixèrent définitivement en France.

A l'époque, la France était pour les Italiens leur "Amérique". L'intégration des Italiens ne s'est pas faite sans quelques frictions... *"Les ouvrières grassoises étaient payées 10 sous de l'heure, raconte un fils de parfumeur de l'époque. Les Italiens, eux acceptaient de travailler pour cinq sous. Alors, forcément, cela ne plaisait pas à tout le monde. C'était l'époque où quelques petits groupes "anti-italiens" comme la "Bande noire" sillonnaient la vieille ville avec des nerfs de bœuf et se livraient à ce qu'on appelle maintenant des "ratonnades". Mais cela n'a pas duré longtemps".*

"Leurs conditions de vie étaient alors on ne peut plus précaire. Ces gens qui avaient quitté leur pays dans l'espoir de trouver du travail l'avaient fait à pied, souvent avec des enfants en bas âge et la plupart du temps avec pour seul bagage un petit baluchon... ". "Le principal souci des italiens était leur travail. Le travail jour et nuit. Pour que mon père puisse terminer les travaux des champs, ma mère l'éclairait des heures entières avec une petite lampe à pétrole".

Pour les plus qualifiés, il y avait le bâtiment et essentiellement la maçonnerie et pour les autres les travaux agrestes. *"Loin de leurs racines, contraints de travailler jour et nuit pour nourrir leurs familles, ils avaient le sens des économies. Si aujourd'hui la plupart des descendants d'Italiens qui vivent sur la commune sont propriétaires de leur maison, c'est sans doute grâce à l'esprit de sacrifice de leurs parents et aïeuls".*

Après la Grande Guerre, l'Italie est le seul pays à avoir une population accrue. "Au cours de la guerre de 1914-1918, un grand nombre d'habitants du pays de Grasse tombèrent au champ d'honneur, affaiblissant considérablement le potentiel agricole de la région. Il fut donc fait appel à une main d'œuvre italienne, soit en provenance du haut Piémont, soit d'Ombrie, soit d'autres provinces italiennes".

"Plus de mille ressortissants italiens ont conservé la nationalité italienne et habitent aujourd'hui Grasse, sans compter bien sûr les très nombreux Grassoises et Grassois d'origine italienne dont l'apport a été particulièrement important et positif pour la cité" (7).

Parmi les 22 témoins interrogés, 11 sont nés en Italie ou ont des parents ou grands-parents italiens. Les principales régions d'origine des témoins sont au nord, le Piémont, la Ligurie et la Lombardie, au centre, l'Ombrie et au sud, la Calabre. De toutes les régions italiennes, le Piémont est la plus fortement représentée. A la fin du XIXème siècle, l'immigration italienne est au 3/4 piémontaise. Cette région a bénéficié d'une position géographique voisine de la France, d'une similitude de mœurs, de langue, de climat. Cette vague piémontaise a surmonté les bouleversements causés par la première guerre mondiale. La Ligurie ensuite, malgré sa proximité de la frontière, a une émigration vers la France qui n'a pas le même caractère ancestral que pour le Piémont. Cette immigration a des causes cette fois, économiques. Région industrielle, elle a connu une grande vague de chômage après la première guerre lorsque fermèrent les usines d'armement et les arsenaux ligures. L'immigration en Ombrie concerne principalement la province de Pérouse. Terre inculte, elle offre peu de débouchés et devient une pourvoyeuse de main d'œuvre à cause de ses faibles ressources agricoles (8).

Mais, l'Italie n'est pas le seul centre de recrutement de la main d'œuvre pour la cueillette. En France, les villages montagnards des Alpes-Maritimes et les villes (Grasse, Cannes, Cagnes, Nice...) fournissaient également des cueilleuses. Les habitants se rendaient tous les ans dans les exploitations et y restaient le temps de la cueillette. Il n'est pas possible avec les connaissances actuelles sur le sujet de chiffrer cette main d'œuvre.

Ces journalières agricoles venant de l'extérieur, sont logées dans les propriétés où elles travaillent dans une sorte de cabanon réservé à leur usage. Elles se nourrissent à leurs frais mais parfois l'exploitant, s'il en cultive, leur donne des légumes pour la soupe.

Le deuxième type d'exploitation est l'exploitation familiale. Elle est en concurrence avec les exploitations industrielles dont elle diffère non seulement par la taille beaucoup plus petite, mais aussi par la culture, principalement des rosés et du jasmin. Au moment de la récolte, les propriétaires font appel à une main d'œuvre surtout locale, essentiellement féminine et enfantine. Seul ce type d'exploitation persiste de nos jours dans la région.

La cueillette des fleurs est faite par des femmes et des jeunes gens de tout âge. Le fait est qu'on n'observe aucune limite d'âge à l'exercice de cette activité. *"J'ai cueilli dès 3 ans, ma mère m'entait donné une petite boîte dans laquelle je mettais mes quelques petites fleurs"* (9). A partir d'un certain âge, les femmes ne peuvent plus cueillir à cause de leur santé. Cette mise à l'écart forcée est souvent ressentie avec nostalgie: *"Je regrette de ne plus pouvoir descendre aux champs"*.

Les femmes étaient aidées par leurs enfants qui ne rentraient alors en classe qu'au mois d'octobre. "A l'époque nous ne rentrions en classe que le 1er octobre, fais, si la cueillette n'était pas terminée, le maire nous signait une autorisation et nous ne retournions à l'école que le 15" (10). *"Enfant, on était dans les champs de fleurs, c'était ainsi, on ne nous demandait pas notre avis"*.

La taille de l'exploitation joue sur le nombre de cueilleuses employées. Un petit champ aura besoin de 5 à 6 cueilleuses, tandis qu'un grand champ demandera 15 à 20 cueilleuses. La cueillette du jasmin, plus que tout autre récolte, demande un personnel élevé et influe donc sur le nombre de cueilleuses nécessaires. Une récolte de 800 000 kg de jasmin exige pendant toute la durée de la floraison le travail d'environ 3000 personnes. Le tiers seulement de cet effectif est en place dans les exploitations, il faut donc trouver environ 2000 cueilleuses (11). Par contre, la cueillette de la rose utilise principalement la main d'œuvre familiale.

Les cueilleuses de fleurs peuvent avoir plusieurs statuts. Premièrement, elles peuvent être l'épouse ou la fille ou le fils d'un propriétaire de champs de fleurs, d'un fermier, d'un métayer ou être des cueilleuses saisonnières.

Nous n'avons pas trouvé de rapports administratifs, d'enquêtes économiques ou d'articles divers pour nous renseigner sur cette main d'œuvre saisonnière. Faute de ces indications, un nombre important de données nous échappent: le nombre exact de cueilleuses, leur origine géographique, leur lieu de naissance, leur âge, leur situation familiale, leur lieu d'habitation...

Dans la première moitié du XX^{ème} siècle, les champs de fleurs s'étendaient à perte de vue. Pour se rendre sur leur lieu de travail, les femmes allaient à pied et en groupe. *"Tout le monde descendait du village à pied jusqu'à Sainte-Basile où M. Camilli avait une énorme propriété qui s'étendait à vue d'œil. En route, vers les champs, on se tenait tous, on s'appelait du bébé aux vieilles personnes"* (12).

A cette époque, les cueilleuses de la ville allaient par groupes le matin dans les différents quartiers producteurs. Chaque groupe avait son lieu de réunion, puis, chemin faisant, on appelait les autres cueilleuses (13). Le cri des cueilleurs s'appelant de bon matin pour partir ensemble, animait les vieilles rues de Grasse: "Anèn" disaient les Provençales et "Andiano" les italiens (14).

"Pour faire la cueillette des fleurs, il n'y a pas d'apprentissage, de formation". On ne passait pas de contrat de travail, on s'engageait oralement à faire la cueillette des fleurs. "C'était un engagement oral, verbal. Vous venez à la fleur ? Oui ". "Le jour où on était fatigué, on ne venait pas. On ne nous disait rien. On n'était pas enchaîné, on y allait ou on n'y allait pas".

Selon la fleur, la technique de la cueillette est différente. La cueillette du jasmin s'effectue avec beaucoup de précaution à cause de sa grande fragilité. Les fleurs cueillies sont placées dans un panier attaché à la taille par une ficelle. Le panier peut contenir 1 kilo. Quand le panier est plein, on vide le contenu dans une grande corbeille placée à l'ombre et recouverte d'un torchon humide pour éviter le dessèchement des fleurs.

Chaque cueilleuse avait son panier et sa corbeille. Une cueilleuse expérimentée parvient à en prendre 25 dans chaque main avant de les vider dans son panier. Cela demande une souplesse des doigts qui ne s'acquiert qu'avec l'habitude. Parfois les femmes mettaient les fleurs dans leur tablier dont elles remontaient les bords pour les fixer à la taille et en faire ainsi une poche. Cette poche pleine de fleurs leur faisait une grosseur de fleurs.

Mais les fleurs se froissaient et prenaient sous l'influence de la chaleur du corps une teinte brune qui les déprécie. Aussi préférait-on le panier pour la cueillette. La fleur doit être ôtée par la queue sinon les pétales risquent de tomber. On prenait les fleurs blanches une à une en travaillant des deux mains. *"Elles faisaient un petit bruit en se détachant : hé, oui ! elle se plaint la fleur, dit une vieille cueilleuse"* (15). Lorsque les fleurs étaient mouillées, on les étendait sur des draps posés par terre, chacune avait son drap pour les sécher au soleil. C'est que les fleurs séchées étaient payées plus par les parfumeurs que les fleurs mouillées.

Une bonne cueilleuse parvient à ramasser environ un demi-kilo à l'heure. Les meilleures parviennent à 800 g. Mais il faut savoir qu'il y a à peu près 7000 fleurs dans un kilo (16). La moyenne pour une bonne cueilleuse est de 6 à 8 kg par jour si les fleurs sont abondantes. *"Quand il y a beaucoup de fleurs, J'arrive à faire 7 à 8 kg dans une bonne journée"* (17).

A la fin de la journée, le producteur pèse les corbeilles des cueilleuses et note le poids dans un carnet. Chaque cueilleuse avait son carnet où figurait le nombre de kilos ramassés et le salaire obtenu. Lorsque des familles entières venaient, on comptait une seule corbeille et un seul carnet pour tous les membres de la famille. La saison de la récolte terminée, le producteur calcule le poids total de jasmin cueilli pour chaque cueilleuse et paie cette dernière.

A la fin de chaque journée, le producteur livre ses fleurs à l'usine car elles doivent être traitées sitôt cueillies. Il porte ses fleurs soit directement aux usines comme c'est le cas pour les producteurs de Grasse, soit aux courtiers ou commissionnaires qui ramassent les fleurs cueillies à la propriété et les revendent aux usines moyennant un prélèvement, soit encore, à la coopérative. Les coopératives de producteurs apparaissent autour de 1920, elles ont des usines coopératives pour la distillation ou le traitement des fleurs.

Chaque producteur recevait un carnet où l'on inscrivait tous les jours, les quantités livrées. Le paiement était effectué à la fin de la récolte. Pour donner le signal de la cueillette, chaque producteur sonnait du graillé. Ce gros mollusque dans lequel on soufflait, émettait, un son bruyant et profond qui s'entendait de la ville. Chaque producteur avait un graillé de son différent et de la ville on disait: "té, Saint-Antoine cueille", "ça c'est Saint-Jean" (17). Le graillé donnait le signal du départ de la cueillette car tout le monde devait commencer en même temps.

Pour la fleur d'oranger, la cueillette s'effectue différemment. La fleur ne pousse pas sur un arbuste mais sur un arbre. La veille de la récolte, on ratisse le sol, on l'aplanit pour faciliter l'épandage des draps sur lesquels tomberont les fleurs. Quelques ouvriers grimpent dans les arbres pour dégarnir les rameaux les plus élevés tandis que les cueilleuses se tiennent sur des chevalets (18) autour de la ramure et d'autres dépouillent les basses branches.

Adresse Télégraphique: NÉROLIUM, VALLAURIS

NÉROLIUM

TÉLÉPHONES VALLAURIS { 25 SIÈGE SOCIAL
22 USINE

*Société Coopérative des Propriétaires d'Orangers
des Alpes-Maritimes*

COMPOSÉE DE LA PRESQUE TOTALITÉ DES PROPRIÉTAIRES D'ORANGERS DU DÉPARTEMENT



USINE DE VALLAURIS
PROPRIÉTÉ DE LA SOCIÉTÉ



USINE DES HYDROCARBURES
PROPRIÉTÉ DE LA SOCIÉTÉ



USINE DE SOLÉ-JUAN
PROPRIÉTÉ DE LA SOCIÉTÉ

ESSENCE DE NÉROLI
BISARADE

SAUX DE FLEURS D'ORANGERS
BISARADE

ESSENCE DE PETIT GRAIN DE PRYS

ÉCORCE D'ORANGES AMÈRES



SIÈGE SOCIAL :
VALLAURIS (A.M.) FRANCE

Vallauris, le 3 mai 1930

ESSENCE CONCRÈTE D'ORANGE
ESSENCE ABSOLUE D'ORANGE
ESSENCE D'EAU DE FLEURS D'ORANGER
ESSENCE D'EAU DE BROUITS
Obtenues par le traitement aux hydrocarbures

Monsieur le Directeur de la
Parfumerie MURAOUR Frères
Grasse.

11/30

Monsieur,

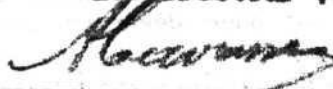
Nous avons l'honneur de venir vous préciser qu'à la suite des divers entretiens entre le Syndicat des Parfumeurs et la Commission de Vente de Nérolium, et à la visite que nous vous avons faite, notre prix de vente minimum, pour fleurs d'oranger rendues aux usines a été arrêté cette année à 10 frs.50 le kilo, le déchargement des fleurs restant à votre charge.

Ce prix minimum accepté par vous, sera celui auquel nous vous facturerons les SEIZE MILLE kilos environ que nous vous livrerons, si nos prévisions de récolte se réalisent.

Il est bien entendu que notre fleur nous sera payée au prix maximum payé par la Parfumerie aux fleurs non syndiquées soit directement aux propriétaires, soit aux Commissionnaires, quels que soient l'époque et le mode de paiement, ristournes ou tous autres,

En attendant le plaisir de vous lire, avec confirmation des accords ci-dessus, veuillez agréer, Monsieur le Directeur, nos salutations les plus distinguées.

Le Directeur :



Pour cueillir la fleur d'oranger, il fallait la prendre "avec délicatesse sans l'écraser ni la froisser entre le pouce et l'index comme on se serait saisi d'un papillon en effleurant à peine la poudre de ses ailes" (15). Quelquefois les ramasseurs mettent la fleur dans un petit sachet pendu à la ceinture. Une femme peut cueillir de 10 à 12 kg de fleurs par jour, un peu plus même si les arbres sont très chargés. Une fois la récolte faite, on trie les feuilles et les brindilles que l'on retire. Les fleurs ne doivent pas rester exposées au soleil, une fois triées, on les étale en couche peu épaisse sur les dalles d'un local frais. Au besoin, on les remue au râteau pour les empêcher de s'échauffer.

Le soir venu, on les ramasse à la pelle, on les met dans un sac de jute et on les envoie aux usines, soit directement, soit par l'entremise des commissionnaires ou de la coopérative Nérolium (19) pour les propriétaires en faisant partie.

A la fin de chaque journée, on pèse la récolte de chaque cueilleuse et on note le poids dans un carnet comme pour le jasmin.

Pour la rose, la cueillette se rapproche de celle du jasmin. "Les roses n'emplissaient pas l'air de leur odeur de la même manière que les fleurs d'orangers. On se penchait sur elles, on les écoutait, elles parlaient et leurs paroles étaient du parfum" (15).

Le souci des cueilleuses est d'éviter les épines, cela donne à leur physionomie un air sérieux. Les cueilleuses relevaient à leur ceinture les coins de leur tablier pour faire une poche.

Les fleurs étaient ramenées dans des hangars bien aérés avant d'être rapidement acheminées vers les usines. On vidait la récolte dans de grands sacs de jute. Comme pour les autres plantes à parfum, et pour les mêmes raisons, le transport est immédiat et s'effectue dans les mêmes conditions.

Pour les violettes, les cueilleuses détachent la corolle avec l'ongle. Elles mettent les fleurs dans des petits paniers ou dans leur tablier dont elles ont relevé les bords. La récolte est ensuite mise dans de grandes corbeilles.

Pour cueillir la tubéreuse, les cueilleuses détachent les fleurs sur chaque grappe et les placent ensuite dans de petits paniers attachés à leur taille ou dans leur tablier.

La cueillette de la cassie est difficile en raison des piquants. On se sert de chevalets, car les branches sont trop frêles et cassantes et ne peuvent supporter le poids des cueilleuses. Les cueilleuses mettent les petites boules jaunes dans un tablier dont elles ont relevé les bords.

Lorsque l'on observe les photographies anciennes représentant la cueillette des fleurs, on ne peut s'empêcher de remarquer la tenue de ces femmes. Nos yeux de femmes de la fin du XXème siècle ne sont pas habitués à leur tenue vestimentaire.

"Nous étions habillées autrement". "La tenue traditionnelle de la cueilleuse était le panier d'osier carré attaché à la taille, les bas blancs pour éviter les piqûres d'insectes et le chapeau retenu par une épingle plantée dans le chignon. On portait des bottines. A cette époque, une jeune fille ne devait pas être bronzée. C'était un déshonneur. La pâleur était un signe de richesse. Alors nous coupions des bas et les enfilions sur nos bras pour éviter de brunir". "Parfois, on accrochait sous nos chapeaux un grand mouchoir pour nous protéger la nuque".

La fleur de jasmin se cueille pendant 100 jours, de fin juillet jusqu'à la fin du mois d'octobre. La journée de la cueilleuse de jasmin commence vers les 6 heures du matin et s'achève lorsqu'il n'y a plus de fleurs à ramasser. Il est le plus souvent 2 ou 3 heures de l'après-midi, c'est-à-dire, 8 à 9 heures de travail d'affilée. *"Une fois, on était dans un champ de jasmin et il passe un couple de personnes sur la route. Ils nous ont demandé: Est-ce que vous couchez dans le jasmin, parce que on passe tôt le matin vous êtes déjà là et on repasse tard le soir vous êtes toujours là".*

La rose se cueille pendant 30 à 35 jours au mois de mai. Les boutons s'épanouissent dès les premiers rayons du soleil. La cueillette a lieu de bonne heure le matin jusque vers 9 heures au plus tard à cause du soleil ou en fin d'après-midi, vers les 17 heures. Le travail ne s'arrêtait que lorsque toutes les roses étaient ramassées.

La fleur d'oranger se cueille de préférence le matin après la rosée, quand les fleurs sont à peine épanouies. Commençant à 5 heures, elle se continue jusqu'à ce que les arbres soient dépouillés de leurs fleurs.

La cueillette de la violette s'effectue 2 fois par semaine. On cueille les fleurs le matin, après la rosée ou le soir. On cueille la tubéreuse chaque matin avant l'ardeur du soleil, les fleurs sont alors à peine écloses. La cueillette de la cassie a lieu généralement 2 fois par semaine.

Il n'y a pas d'horaires fixes, les cueilleuses ne s'arrêtent que lorsque toutes les fleurs ont été cueillies. De ce fait, leur temps de travail est important, de nombreuses heures d'affilée sans repos. Avec cette activité, il n'y a ni dimanche, ni jour férié pour se reposer, c'est tous les jours qu'il faut cueillir.

Les cueilleuses étaient payées en espèces pour leur travail. Leur salaire était calculé en fonction du nombre de kilos cueillis. Ce mode de calcul était valable pour toutes les fleurs. Par exemple, en 1924, le jasmin était payé 5 frs le kilo. Si une cueilleuse avait ramassé 6 kilos de jasmin, elle aurait donc gagné 30 frs pour son travail.

Pour pouvoir faire une comparaison avec notre société actuelle, nous devons convertir la somme exprimée en francs de l'époque, en francs de 1992. Une table de conversion du franc nous permet de trouver que 30 frs de 1924 font 124, 5 frs de 1992.

La cueillette du jasmin est payée à un prix bien supérieur à celui appliqué pour les autres fleurs car la récolte est très pénible et longue.

Les cueilleuses avaient un carnet où, tous les jours, le propriétaire notait le nombre de kilos récoltés par la personne.

Aucun des témoins n'a un souvenir précis de son salaire. "Je ne me rappelle pas bien des prix, on n'avait pas de fiche de paye, de contrat". Les femmes n'étaient pas payées chaque soir, chaque semaine ou chaque mois. *"On était payé à la fin de la saison, c'est-à-dire après 3 mois environ. Mais on pouvait demander un acompte. C'était même recommandé à l'approche du mois d'octobre, pour la rentrée des enfants"*.

Parfois les propriétaires pour encourager leurs meilleures cueilleuses offrait une récompense. *"Le propriétaire nous payait un peu plus ou nous donnait des légumes, des fruits. Il faisait un grand banquet avec nous". "Il nous offrait une bouteille de vin blanc"*.

Ainsi ce travail possède certaines spécificités. Spécificités qui sont liées tout d'abord au lieu même de l'activité. Les femmes ne travaillent pas dans des locaux fermés, mais en plein air, au milieu de fleurs. Si ce cadre semble paradisiaque, il a l'inconvénient de ne pas être à l'abri des intempéries, de la chaleur...

Ensuite, la cueillette ne demande pas de formation particulière: *"tout le monde peut cueillir"*. L'engagement est oral, les femmes ne signaient pas de contrat. Ce travail est saisonnier et demande une présence journalière, sans horaires fixes et sans repos hebdomadaire.

La cueillette de nos jours

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, de sérieux problèmes sont apparus lorsque les grandes familles locales ont cessé, pour la plupart, de participer à la récolte du jasmin. Les producteurs ont continué à utiliser une main d'œuvre étrangère provenant surtout des régions les plus pauvres de la Méditerranée (par exemple la Calabre), mais à présent même celle-ci est difficilement disponible.

"Aujourd'hui, on ne trouve plus de cueilleuses de la région. A Plascassier, les exploitants vont chercher la main d'œuvre nécessaire en Italie, entre Vintimille et San-Remo".

"Aujourd'hui, les cueilleuses sont d'avantages originaires des pays du Maghreb, qu'autrefois". "En 1950, la main d'œuvre était locale, elle venait de Nice et des alentours, on la logeait sur place. A un moment donné, on a atteint la limite zéro de main d'œuvre locale. Maintenant, on a des difficultés, car les femmes font des ménages et elles gagnent 50 à 55 francs de l'heure. Avec la cueillette, elle ne gagne pas à l'heure mais au kilo. Alors, on s'est retourné vers les Italiens... On fait venir nos cueilleurs à partir du 1er août jusqu'au 30 octobre. Les Italiens viennent en famille à la cueillette des fleurs. Les enfants rentrent en classe en Italie vers le 20-25 septembre et le plus gros de la cueillette se situe du 15 août au 20 septembre. Le propriétaire les loge, il paye le gaz, l'électricité. Il doit payer leur déplacement, les nourrir et cotiser à l'assurance agricole". La main d'œuvre bénéficie d'une couverture sociale "Les industriels parfumeurs prendront en charge le règlement des cotisations d'assurances sociales des cueilleuses et la couverture du risque - accidents du travail -, le financement étant assuré par le versement à leur syndicat de 1f 95 par kilo de fleurs" (20).

Ces éléments, s'ajoutant aux frais de la cueillette, font des dépenses élevées, que le producteur peut difficilement supporter. Sur les petites exploitations, le producteur fait surtout appel à sa propre famille pour limiter les dépenses et aux femmes régionales, généralement des voisines ou des amies, qui tolèrent encore ce travail.

"Maintenant avec les allocations familiales, la rentrée des classes qui a lieu avant la fin de la récolte et le réajustement des salaires, il y a de moins en moins de gens qui veulent cueillir. Ils ont maintenant un travail qui les intéresse davantage" (11).

La main d'œuvre pour la cueillette est toujours composée en majorité de femmes. Mais les fleurs sont cueillies principalement par des personnes âgées de cinquante, soixante ans et plus.

Contrairement à la première moitié du XX^{ème} siècle, le travail des enfants dans la cueillette des fleurs a disparu. Autrefois, les enfants étaient obligés d'accompagner leurs mères aux champs. Les colonies de vacances n'existaient pas encore, et les parents préféraient pouvoir surveiller leurs enfants, que de les savoir livrés à eux-mêmes. *"On ne nous demandait pas notre avis à l'époque. Tous les enfants allaient cueillir la fleur. C'était normal. Et puis, on ne connaissait pas les vacances"*. De plus, la rentrée des classes fixée au début du mois de septembre, ne permettrait plus aux enfants d'aider pendant toute la durée de la cueillette.

La main d'œuvre locale étrangère italienne et maghrébine est généralement plus jeune que la main d'œuvre locale.

Le nombre de cueilleuses employées pour la récolte des fleurs est en nette diminution par rapport à la première moitié du XX^{ème} siècle. Cette diminution est liée à la disparition d'un grand nombre de champs de fleurs. En 1989 la récolte de jasmin s'élève à environ 21 t. Si, une récolte de 800 t exige le travail d'environ 3000 personnes (21), une récolte de 21 t correspond au travail d'environ 80 personnes.

La majorité des champs de fleurs encore existants appartiennent à des exploitants agricoles, qui les mettent en valeur eux-mêmes. Les fermiers et métayers ont à peu près disparu de nos jours. Les personnes employées à la cueillette sont principalement des cueilleuses saisonnières.

En 1929. Les cultures principales, rose, oranger, jasmin couvraient près de 4000 hectares, en 1988, on ne compte plus que 78 hectares. Les champs de fleurs ne constituent plus que des tâches dans le paysage. Le cadre de travail ne s'est pas modifié, mais il s'est réduit.

Pour se rendre sur leur lieu de travail, les femmes ne vont plus à pied, en groupe, mais elles se déplacent en voiture. *"Maintenant, on vient nous chercher en camionnette tous les matins"*. Grasse n'entend plus résonner dans ses murs, le cri des cueilleuses s'appelant de bon matin pour partir ensemble.

La cueillette du jasmin dure trois mois. En effet, dès que les parfumeurs ont atteint leur quota de fleurs du terroir grassois, ils arrêtent leurs achats et la cueillette cesse. Pour palier le manque de main d'œuvre sur les grands champs, la cueillette exige plus de temps et les journées de travail sont plus longues. Mais, parfois les champs sont devenus si petits, que la cueillette ne demande que 3 ou 4 heures de travail.

Si les cueilleuses touchent leur gain à la fin de la saison, il n'en est plus de même pour les producteurs. *"Maintenant pour la cueillette du Jasmin, on est payé à Noël. Pour la rose, le paiement est échelonné sur l'année"*.

Il faut être une bonne cueilleuse pour que ce travail soit rentable de nos jours, car une femme de ménage gagne 50 à 55 frs de l'heure. Alors qu'une femme qui récoltera en moyenne 500 g de fleurs en une heure ne gagnera que 30 frs de l'heure en 1993. Le kilo étant payé 70 francs.

Désormais, rares sont les producteurs de fleurs qui portent eux-mêmes leur récolte à l'usine. Ils font appel à un commissionnaire ou courtier qui a pour charge de vendre les fleurs à l'usine.

La cueillette se pratique sans formation. Ayant participé à celle jasmin, je peux témoigner qu'il ne faut aucune connaissance particulière. Je n'avais jamais cueilli la fleur auparavant, et j'ai pu, avec l'aide de trois autres personnes aussi débutantes que moi, récolter 700 g de jasmin en une heure environ.

La main d'œuvre travaille toujours pendant plusieurs jours d'affilée sans repos. Il n'existe ni dimanche, ni jour férié. Les contrats de travail n'existent toujours pas pour la cueillette des fleurs.

"Autrefois, les gens s'engageaient pour toute la saison, ce n'est plus le cas aujourd'hui. Rares sont les personnes qui font la saison entière".

Le procédé de ramassage des fleurs n'a pas changé au fil des ans. La cueillette s'effectue toujours uniquement à la main. *"C'est qu'aucune machine n'a pour l'instant réussi à soustraire au plant sans l'abîmer, les pétales veloutés du jasmin"* (22), de la rose et de la fleur d'oranger. La propriété très morcelée et la culture en terrasses rendent difficile l'adaptation de procédés modernes. Les méthodes demeurent donc traditionnelles et routinières. De plus, la culture des plantes à parfum dans notre région est en forte régression depuis de nombreuses années. L'avenir est incertain, ce qui n'incite pas à l'investissement dans des travaux de recherche de mécanisation.

La cueillette du jasmin s'effectue toujours selon la même technique. La position des cueilleuses est la même, courbée en deux. Elles portent le même panier d'osier retenu à la taille par une ficelle où elles mettent leurs fleurs cueillies. Une fois leur panier plein, elles versent le contenu dans une grande corbeille qu'elles laissent à l'ombre d'un arbre. Elles couvrent leurs fleurs d'un chiffon humide pour empêcher leur dessèchement. De même, après la cueillette, les propriétaires pèsent les corbeilles et inscrivent leur poids dans un cahier. On utilise toujours la balance romaine.

La cueillette de la fleur d'oranger utilise toujours des chevalets pour permettre de dépouiller les branches hautes. Des draps sont disposés sous les arbres pour recueillir les fleurs détachées. Puis les fleurs sont pesées et emmenées par le courtier.

La cueillette de la rose se fait dans les mêmes conditions qu'autrefois mais les cueilleuses portent parfois des gants pour éviter la piqûre des épines. Les roses cueillies se mettent toujours dans le tablier dont on a relevé les bords pour faire une poche. On pèse ensuite les fleurs et le courtier vient les chercher pour les porter à l'usine.

La cueilleuse n'a pas de feuille de salaire et est rémunérée comme avant, au nombre de kilo.

Même si des changements sont survenus au niveau de la main d'œuvre, des horaires et des assurances, cette activité se caractérise par la continuité, en particulier dans le procédé de ramassage des fleurs qui n'a pas connu de transformation majeure.

LES JOIES ET LES PEINES

La cueillette du jasmin, la plus longue et la plus pénible est représentative des difficultés que peuvent rencontrer les femmes lors du ramassage.

"Nous ne prenons pas 2 heures à midi pour déjeuner et nous reposer. Nous ne connaissons pas la journée de 8 heures". "C'est très fatiguant comme travail car il faut adopter une position courbée". "On souffrait du dos". D'autres souffraient "du ventre et des cuisses". "Lorsqu'on cessait la cueillette journalière, nous avions tous les reins endoloris" (23).

C'est une activité particulièrement douloureuse pour le dos. Il faut rester de longues heures courbé car les plants de jasmin sont très bas et l'on doit écarter précautionneusement les tiges pour atteindre les fleurs cachées.

"Les fleurs de jasmin ne sont pas des prunes; c'est léger comme du duvet. Il fallait turbiner pour gagner un salaire moyen". "Pour le travail à l'usine, toutes les mains sont propres à la besogne. Pour la cueillette de la fleur, il faut des doigts agiles et délicats". "En 1992, des gens de San Rémo sont venus cueillir pour la première fois. Je ne sais pas s'ils vont revenir, car, ils n'ont peut-être pas trop bien gagné leur vie".

La cueillette nécessitait de se lever très tôt. Les réveils étaient parfois durs et le manque de sommeil se faisait cruellement sentir. *"Nous devons nous lever à 3 heures du matin pour être dans les champs de jasmin aux premières lueurs du jour". "Le plus dur pour moi, était de ne pas pouvoir beaucoup dormir. On faisait la sieste, mais ce n'était pas pareil. Les matelas étaient des paillasse en feuilles de maïs qui faisaient beaucoup de bruit. Et puis, il y avait les mouches et les moustiques". "Sur le chemin, à l'aller, je dormais en marchant. Je m'accrochais au bras de ma grand-mère et je n'ouvrais pas les yeux plus de trois fois sur le trajet entre le village et le champ. Et le soir, je m'endormais à nouveau en arrosant, les pieds dans la rigole pour sentir quand l'eau arrivait au bout de la rangée". "Il faisait froid le matin, c'était dur de se tirer du lit, surtout s'il avait plu ou s'il y avait de l'orage" (21). "Le départ pour la cueillette se faisait dans une obscurité que n'éclairait encore aucune lueur d'aube. Le père portait sur ses épaules son fils qui somnolait" (15).*

Les femmes devaient *"cueillir sous un soleil de plomb"*. Elles portaient pour se protéger et éviter les coups de chaleur, de larges chapeaux qui leur couvraient pratiquement tout le visage. Pour éviter de brunir, elles s'habillaient avec des vêtements longs qui cachaient leur corps des rayons brûlants du soleil.

"Il fallait recommencer à cueillir maintenant en plein soleil, alors pour s'encourager, un peu l'un, un peu l'autre, on chantait tout ce que l'on savait" (15).

La pluie elle-même n'arrêtait pas la cueillette. *"Quand il pleuvait, on se mettait un sac sur le dos car il fallait ramasser quand même". "On se mettait pied nu et on pataugeait alors dans la gadoue". "Quand il pleut ou il a plu, la terre devient très boueuse, on traîne la boue aux pieds et ça nous ralentit, alors on préfère enlever nos souliers" (21). "En pleine floraison, il fallait la nuit guetter le ciel et, appeler dès qu'on voyait des nuages, pour prélever la fleur avant que la lourde eau d'orage ne l'atterre. On cueille au clair de lanternes pendues aux espalières" (24).*

Quand le mistral avait soufflé la veille, la récolte était moins importante et la cueilleuse gagnait moins.

"Les jours de pluie ou de mistral en octobre quand la fleur ne pèse plus, son salaire se réduit à presque rien".

"Quand il faisait froid, on faisait du feu sur le chemin; on allait se chauffer un peu et on repartait. On n'avait pas de bottes alors, de cirés et on était trempés avec la rosée. On avait des tabliers mais en toile". "A la fin de la saison, il fait froid le matin. Souvent en octobre, on se fait le feu pour nous réchauffer car avec l'humidité, on a les mains paralysées" (21).

Malgré le mal au dos, le soleil, la pluie, le froid, le sommeil, les cueilleuses gardent de ce travail un excellent souvenir.

"Je souffrais du ventre et des cuisses, mais j'aimais, j'aimais. Je n'ai aimé que ce travail". "Je souffrais du dos mais, pourtant, j'en garde un souvenir formidable".

"Malgré la maigre rentabilité de la récolte et la grande fatigue, l'ambiance était à la bonne humeur et aux rires" (21). "On riait, on chantait, on se retrouvait, on était entre jeunes". "On se racontait des blagues, on chantait, on riait de tout. Un jour, nous parlions linge avec d'autres cueilleuses. Nous avons alors décidé de faire une blague à l'une d'entre nous. Nous avons acheté une culotte, une carotte et deux navets. Nous avons placé tout ça dans la corbeille de fleurs de notre amie. Au moment de peser sa corbeille, le propriétaire et notre amie découvrent la supercherie. Le propriétaire en a laissé tomber sa balance tellement il rigolait. D'autres fois, on s'amusait à danser avec aux pieds des chaussures de couleurs différentes. On riait avec des choses comme ça". "Les femmes nous racontait des histoires: Melle Rancé celle qui cueillait le plus de fleurs et dépassait tout le monde toujours de plus d'un kilo en connaissait de bien belles. Comme elle cueillait plus vite que nous, nous nous dépêchions pour ne pas nous faire trop distancer et bien entendre car à son âge, sa voix était par moment plus faible" (15).

"On chantait des airs de Carmen... On racontait aussi des histoires. Deux cueilleuses, deux soeurs étaient célèbres par leur répertoire: Melle Honorade et Melle Lazarie. Leurs histoires faisaient rire ou pleurer, parce qu'elles parlaient de la ville et de ceux qui y vivent parmi des fleurs magiques, des olives royales et des fruits confits de paradis. On n'applaudissait jamais. Il ne fallait pas distraire les mains de leur occupation" (15).

"Les yeux noirs de la grand-mère riaient, gaie d'humeur. A trois, elles commencèrent la ronde autour de la cueillette voilée de toile. Les fleurs invisibles dans les corbeilles masquées élevaient sur la chanson l'incantation du parfum. Toutes les cueilleuses dansèrent comme au temps où les filles se récompensaient du travail fini par la farandole ancienne" (24).

"On était entre jeunes, on chahutait". "Avec des garçons et des filles de mon âge, nous nous rassemblions le matin pour aller à la fleur. Au départ le matin, c'était encore la nuit, nous tirions les sonnettes à quelques portes en cours de route". "On allait à pied et en route, on maraudait, on chapardait des pommes vertes, du raisin".

"Pendant la semaine, il y avait surtout des femmes et des enfants, mais le dimanche, les hommes venaient donner un coup de main. Aussi, c'était l'occasion pour les filles de rencontrer des jeunes hommes" (21).

Les cueilleuses appréciaient leur travail également car elles partageaient tout.

"Vers 8 heures, on s'arrêtait pour le petit déjeuner. Je me souviens, c'était toujours sur l'herbe, sous des poiriers à gros fruits, on mélangeait ce que nous avions à manger, on bavardait, on riait". "Oui, ça me plaît, car il y a du monde, on parle ensemble, on rit..." (21).

J'ai vécu cette ambiance chaleureuse en cueillant le jasmin chez un propriétaire de la région grasseoise. La récolte s'est déroulée dans une atmosphère très agréable. Une fois le travail achevé, le propriétaire nous invita tous à déjeuner à sa table.

A la cueillette des fleurs, des rivalités existaient comme dans tout travail, mais, elles avaient tendance à stimuler la femme et à la faire cueillir plus.

"On aimait cueillir plus que les autres, c'était de l'orgueil". "Vous cueillez la fleur et vous la videz dans votre corbeille à l'ombre. Il y en a qui viennent après vous et vous chipent des poignées de fleurs". "Le propriétaire distribuait les carrés; chaque famille avait son carré. Il y a des jalousies car des fois d'autres avaient de plus beaux carrés avec plus de fleurs. On travaille pour soi et on gagne pour soi. Si on veut travailler plus vite, on peut, si on préfère, on peut ralentir". "A l'époque, le jasmin faisait partie du terroir, les gens cueillaient pour avoir des sous en plus pendant l'hiver. Il n'y avait pas d'allocations familiales alors. Le jasmin était vraiment Un débouché pour la famille". "La cueillette de la fleur, c'est le seul moment dans l'année où on percevait un peu d'argent de quoi faire quelques emplettes". "On se gagnait pour la rentrée des classes, pour s'habiller l'hiver. Nos parents nous achetaient pour l'école (habits, livres, cahiers, cartables...)". Je donnais l'argent à ma mère". "On faisait la cueillette pour se faire de l'argent de poche". "C'est ainsi que j'ai gagné ma première bicyclette". "Cet argent nous permettait de vivre, on gagnait pas beaucoup à cette époque là. Avant, il n'y en avait pas et on ne dépensait pas". "Tous les jardins se touchaient, ils étaient séparés par un chemin seulement. On se parlait, les nouvelles passaient, tout se savait". "Nous ne fermions jamais nos portes à clé. Tout le monde se connaissait et se faisait confiance". "Les gens étaient amis". "Quand on avait fini, on allait aider les autres propriétaires pour finir à temps, car, il fallait que les fleurs soient livrées avant une certaine heure" (21).

Les hommes et les femmes qui ont cueilli les fleurs gardent la nostalgie de cette époque. "A 83 ans, tous les 15 août je continue à aller cueillir le jasmin. C'est ma fête, je vais au bain de fleurs".

"Avant, tout le monde allait à la fleur; on ne disait pas, on va au jasmin, mais, on va à la fleur; combien as-tu cueilli de la fleur; la fleur n'était pas belle; la fleur était mouillée. Partout, on trouvait des champs de fleurs. C'était quelque chose. Aujourd'hui, on a un peu la nostalgie de cette époque, il faut le reconnaître". "La récolte du jasmin, c'était une merveille. Il y en avait de Grasse à Mouans-Sartoux, les terrains se touchaient, ce n'étaient qu'un immense champ. On passait à côté et ça vous embaumait pour toute la journée" (25).

NOTES

- (1) Janine Montupet, Dans un grand vent de fleurs, Paris, Laffont, 1991"
- (2) Joseph Farnarier, Contribution à la connaissance de la ville de Grasse. Parfumerie, 1983
- (3) Par exemple, Chiris à l'Abadie.
- (4) Le fermage est un mode de faire valoir où le propriétaire cède l'exploitation à un fermier moyennant une redevance en argent.
- (5) Le métayage est plus fréquent. Le propriétaire et le métayer ont chacun la moitié de la récolte en théorie. En pratique, le métayer en a les 2/3 et le propriétaire le 1/3-
- (6) Mottet, les plantes à parfum dans la région grasseoise, Nice, 1968.
- (7) Article de Nice-Matin du 21 juin 1991.
- (8) Pierre Caramagna, les Italiens à Nice dans l'entre deux guerres, Mémoire de maîtrise d'histoire, Nice, Octobre 1974.
- (9) Interview réalisée par Joseph Farnarier, op. cit. p. 3-
- (10) Article de Nice-Matin du 21 septembre 1991.
- (11) Mottet, op. cit. p. 4.
- (12, 13) Joseph Farnarier, op. cit. p. 4.
- (14) Pierre Hamp, le cantique des cantiques, Paris, 1922-1948.
- (15) Janine Montupet, op. cit. p. 3.
- (16) Article de Nice-Matin du 21 septembre 1991.
- (17) Joseph Farnarier, op. cit. p. 3-
- (18) Le chevalet est une échelle à un seul mât.
- (19) Les producteurs de bigarades créent en 1904 à Vallauris, la première usine pour produire le néroli: Nérolium.
- (20) Article de Nice-Matin du 9 juin 1984.
- (21) Joseph Farnarier, op. cit. p. 3-
- (22) Article de Nice-Matin du 22 août 1992.
- (23) Raymond Gatti, Taxi de guerre, Taxi de paix, S. E. D. A. I. N, 1988.

(24) Pierre Hamp, op. cit. p. 7.

(25) Interview réalisée lors du reportage de FR3 Méditerranée en avril 1993.

BIBLIOGRAPHIE CONCERNANT LA PARFUMERIE

Ouvrages Publiés

Farnarier Joseph, Contribution à la connaissance de la ville de Grasse. La parfumerie, 1983, 149 p.

Fontmichel Hervé De, Histoire de la parfumerie grasse, dans: Histoire de Grasse et sa région, direction de Paul Gonnet, Roanne, 1984, 214 p.

La parfumerie française et l'art de la présentation, 1925

Perrin Eliane et la collaboration d'Olivier Buttner, la parfumerie à Grasse ou l'exemple de la ville de Chiris, Aix-en-Provence, édition Edisud, 1987. 138 p.

Rasse Paul, La cité aromatique. Pour le travail des matières odorantes à Grasse, édition Serre, Nice, 1987, 167 p.

Rolet A., Plantes à parfums et plantes aromatiques. Encyclopédie agricole. Paris, librairie Baillière et fils, 1930.

Roudnitska Edmond, le parfum, Que sais-je ? n° 1888, Paris, P. U. F., 1980, 127 p.

Vindry Georges, Aimer Grasse et le parfum, édition Ouest-France, 1992, 61 p.

Ouvrages dactylographiés: Articles, Thèses

Alibert Pascale, Contribution à l'histoire des parfums dans la ville de Grasse. Marseille, thèse pour obtenir le diplôme d'état de docteur en pharmacie, 1990.

Caramagna Pierre, Les Italiens à Nice dans l'entre deux guerres, Mémoire de maîtrise d'histoire, Nice Octobre 1974.

Catalogue de l'exposition: "3000 ans de parfumerie: parfums, savons, fards et cosmétiques de l'Antiquité à nos Jours". 22 juillet - 22 octobre 1980, Grasse, Musée d'art et d'histoire de Provence.

Favitski Dimitri, Le problème du Jasmin de Grasse, école nationale d'administration, section "Affaires extérieures", département des Alpes-Maritimes, 19 décembre 1953

Galle Geneviève, L'industrie des parfums, Institut régional du travail, U. E. R. Aix-Marseille 2, janvier 1974.

Lerouge Pierre, Grasse, centre mondial de production des matières premières pour la parfumerie, La France et ses parfums, 1957.

Mottet, Les plantes à parfum dans la région grasseoise, thèse, Nice, 1968.

Peyron Louis, "Un siècle de production de plantes à parfum dans le sud-est de la France. 1889-1989 "Parfums, cosmétiques, arômes, n° 89, oct. nov. 1989. PP. 97-113.

Wildsmilh Claire, Le jasmin ou la disparition d'une culture régionale noble, Nice, mémoire de licence de sociologie, 1979-1980.

Romans se déroulant en partie à Grasse ou dans le milieu de la parfumerie:

Hamp Pierre, La peine des hommes: Le Cantique des Cantiques, 2 tomes, Paris, Nouvelle revue Française, 1926.

Montupet Janine, Dans un grand vent de fleurs, Paris, Laffont, 1991-Suskind Patrick, Le parfum: histoire d'un meurtrier, Paris, Fayard, 1986.

Périodiques:

Nice-Matin, articles des 21 juin et 21 septembre 1991, 22 et 24 août 1992, 3 mars et 12 mai 1993.